Catalogue 96-318F

Le revenu des familles au Canada

LE CANADA À L'ÉTUDE



Le Canada à l'étude

Revenu de la famille au Canada

Abdul Rashid

N° 96-318F au catalogue

Publié par Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.





Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Données de catalogage avant publication (Canada)

Rashid, Abdul
Revenu de la famille au Canada

(Le Canada à l'étude)
CS96-318F
Publié aussi en anglais sous le titre :
Family Income in Canada.

1. Famille -- Aspect economique -- Canada -- Statistiques.
2. Menages (Statistique) -- Aspect economique -- Canada --
Statistiques. 3. Revenu -- Canada -- Statistiques. 4.Canada --
Recensement, 1991. I. Statistique Canada. II. Titre.
III. Série : Le Canada à l'étude (Ottawa, Ontario).

HA741.5 1991m 339.2'2'0971021 C94-931035-2

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

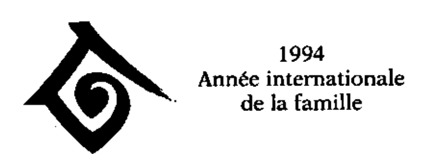
ISBN 0-13-310376-5
Publié par Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.

Éditeur : Michael Bickerstaff, Prentice Hall Canada Inc.
Gestionnaire de produit : Lorna Bailie, Statistique Canada

1 2 3 4 5 98 97 96 95 94

Imprimé et relié au Canada.

Distribué par : Prentice Hall Canada Inc.
1870 Birchmount Rd.
Scarborough, Ontario
M1P 2J7



Préface

Le Canada à l'étude est une série de publications qui brosse un tableau de la population canadienne par le biais de l'analyse des données recueillies dans le cadre du recensement de la population et du logement de 1991. Chaque publication aborde un thème différent dans une optique démographique, sociale, culturelle et économique.

Les auteurs de cette série ont voulu rendre leurs analyses instructives et faciles à lire. Ils ont eu recours à des graphiques et à des tableaux descriptifs pour mieux illustrer l'information. Les résultats sont souvent comparés à ceux des recensements précédents ce qui met en évidence l'évolution du Canada et des Canadiens.

Les publications sont préparées par des analystes de Statistique Canada qui les font revoir par leurs pairs au Bureau même et par des experts de l'extérieur. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à la présente publication, qui est à la fois utile et intéressante.

Je veux aussi témoigner ma reconnaissance aux millions de Canadiens qui ont rempli leur questionnaire le 4 juin 1991. Statistique Canada est très fier de pouvoir diffuser aujourd'hui un tel sommaire des résultats du recensement. J'espère que le lecteur prendra plaisir à lire la présente publication, et les autres de la même série.

Le statisticien en chef du Canada
Ivan P. Fellegi

Table des matières

Table des matières (suite)

Table des matières (suite)

Liste des tableaux

Table des matières (suite)

Liste des graphiques

Table des matières (fin)

Faits saillants

- Le revenu moyen réel des familles, ajusté en fonction de l'inflation, s'est accru de 28,4 % au cours des années 1970, mais comme il est passé par un cycle de réduction puis de relèvement au cours des années 1980, il n'a augmenté que de 7,9 %. Comme la taille de la famille a diminué, le revenu dont disposait chaque membre de la famille a augmenté de 46,7 % durant les années 1970 et de 14,5 % pendant les années 1980. L'accroissement moyen par année s'établit à 2,5 % au cours des années 1970, comparativement à 0,8 % par année durant la décennie 1980.

- Malgré que les familles aient vu leur nombre augmenter de 45 % entre 1970 et 1990, le nombre de familles touchant un revenu total réel inférieur à 20 000 $ a baissé de 6 %, alors que l'effectif des familles dont le revenu se chiffrait à 100 000 $ ou plus a quadruplé.

- L'accroissement réel du revenu moyen des familles époux-épouse a atteint 30,3 % dans les années 1970 et 9,1 % dans les années 1980. Alors que le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin a augmenté de 34,4 % dans les années 1970, il a diminué de 1,3 % dans les années 1980. Les augmentations correspondantes du revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin étaient de 17,7 % et de 8,3 % respectivement.

- Le revenu des épouses est une source importante de l'accroissement du revenu des familles. Leur contribution au revenu de la famille a grimpé de 15 % en 1970 à 29 % en 1990.

- Les profils de travail et de scolarité des conjoints ont évolué considérablement entre 1970 et 1990. La proportion des familles où les deux conjoints travaillent est passée de 42,0 % à 62,4 %, alors que la proportion des familles où les deux conjoints n'ont pas terminé leurs études secondaires est tombée de 52,2 % à 24,2 %. Par contre, la proportion des familles où les deux conjoints détenaient un grade universitaire est passée de 1,8 % à 6,4 % durant cette période. On estime que, sur cinq dollars

d'augmentation du revenu entre 1970 et 1990, deux dollars sont attribuables à l'évolution des profils de travail et de scolarité des familles époux-épouse.

- La proportion de familles monoparentales est passée de 9 % en 1971 à 13 % en 1991. Les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin ont connu des hausses de revenu supérieures à la moyenne (34,4 %) dans les années 1970, mais ont ensuite subi des pertes de revenu supérieures à la moyenne (5,9 %) dans la première moitié des années 1980, lesquelles n'ont pas été compensées au cours de la deuxième moitié de cette décennie.

- Dans quatre familles monoparentales sur cinq, le parent est de sexe féminin. Au cours des années 1970, l'augmentation (17,7 %) du revenu moyen de ces familles se situait bien en deçà de l'accroissement (46,7 %) du revenu de l'ensemble des familles. En 1990, le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, qui s'établissait à 26 550 $, se situait juste au-dessus de la moitié du revenu moyen de l'ensemble des familles. Près de la moitié des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ont touché un revenu de moins de 20 000 $ en 1990.

- Pour la première fois, les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ont vu leur revenu s'accroître, entre 1985 et 1990, dans une proportion légèrement supérieure à l'augmentation moyenne, en partie parce que les mères seules ont travaillé plus et en partie parce que les revenus des femmes ont connu une croissance plus rapide que ceux des hommes au cours de cette période.

- En 1991, dans trois familles monoparentales où le parent est de sexe féminin sur cinq, la mère seule était âgée de moins de 45 ans. Le revenu moyen de ces familles, qui se chiffrait à 20 344 $ en 1990, était le plus faible comparativement au revenu moyen de tout autre genre de famille. Les familles monoparentales où la mère seule était plus âgée touchaient un revenu moyen de 36 133 $, dont 45,1 % était fourni par les enfants de ces familles.

- Au cours de la période allant de 1970 à 1990, les 10 % des familles situées au bas de l'échelle (décile inférieur) ont obtenu moins de 2 % de l'ensemble du revenu, alors que les familles formant le dixième au sommet ont touché près de 26 % du revenu total. Sur 20 ans, l'accroissement du revenu moyen des familles classées dans les déciles médians a été inférieur à celui du revenu des familles se situant dans le décile inférieur et dans le décile supérieur.

- La composition de la population dans les divers déciles s'est modifiée considérablement durant ces deux décennies. Les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ont remplacé dans le décile inférieur les familles âgées qui se retrouvent maintenant dans les deuxième et troisième déciles. En 1990, dans quatre familles sur cinq se trouvant dans les deux déciles supérieurs, les deux conjoints ont travaillé, la proportion ayant grimpé de 36 % en 1970 à 80 % en 1990.

- Les transferts gouvernementaux représentent une part de plus en plus importante de l'augmentation des revenus des familles se situant dans les déciles inférieurs et de la réduction de l'inégalité des revenus.
- Durant les années 1970, les familles de toutes les provinces et des deux territoires ont vu leur revenu augmenter. Ces augmentations étaient supérieures à la moyenne dans les provinces de l'Atlantique et dans les provinces de l'Ouest. Les répercussions de la récession du début des années 1980 sur le revenu ont été plus fortes dans le cas des familles des provinces de l'Ouest. Ces changements variés ont entraîné un changement dans le rang qu'occupent les provinces selon la taille du revenu moyen des familles. L'écart entre la région affichant le revenu moyen des familles le plus élevé et celle ayant le revenu moyen des familles le plus faible s'est réduit de 12 points entre 1970 et 1990.

Introduction

Les familles canadiennes ont vu leur revenu augmenter considérablement au cours des trois décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale. L'accroissement du revenu de la famille a été important d'année en année. Récemment, toutefois, le pouvoir d'achat des familles est demeuré constant et a même diminué à certaines périodes. Pour situer ces variations dans leur contexte, nous analyserons, dans la présente étude, l'évolution du revenu de la famille au cours des deux dernières décennies, à l'aide des données des recensements du Canada de 1971, 1981, 1986 et 1991.

Les analyses dans la présente étude font état du revenu en espèces touché par les familles au cours d'une année civile. Le concept de revenu du recensement comprend les salaires et traitements, les revenus d'un travail autonome agricole ou non agricole, les transferts gouvernementaux, les revenus de placements, les pensions de retraite et autres revenus en espèces. Il n'inclut pas les revenus en nature, les avantages non monétaires reçus par les employés, les héritages, les gains fortuits, les gains et les pertes en capital, etc. Même s'il y a des différences considérables entre les revenus bruts et les revenus nets, il n'a pas été possible d'examiner cet aspect du revenu des familles puisque le recensement ne recueille pas de données sur l'impôt des particuliers.

Le chapitre 1 présente les répartitions du revenu selon la structure de la famille ainsi qu'une analyse des variations globales dans les revenus des familles entre 1970 et 1990. Dans le chapitre 2, nous traitons des revenus des familles époux-épouse, en analysant les effets des changements survenus dans les profils de travail et de scolarité des conjoints sur le revenu de ces familles. Le chapitre 3 porte sur les revenus des familles monoparentales. Dans le chapitre 4, nous présentons les répartitions des familles selon certaines caractéristiques au sein des déciles de revenu et examinons l'évolution dans l'inégalité des revenus. Le chapitre 5 décrit les changements dans la position des provinces et des territoires qui sont survenus au cours des deux dernières décennies au chapitre du revenu des familles. Dans la dernière section, nous résumons les principales caractéristiques du revenu de la famille au Canada au cours de cette période.

Toutes les statistiques du revenu sont présentées en dollars de 1990 puisque les revenus pour les années antérieures ont été ajustés en fonction des changements de l'indice des prix à la consommation survenus depuis 1970.

Chapitre 1

Revenu de la famille selon la structure de la famille

Quatre Canadiens sur cinq sont membres d'une famille. Leur bien-être économique dépend principalement du revenu de leur famille. Pendant de courtes périodes de stagnation du revenu ou même lorsque, à l'occasion, leur revenu baisse, les familles peuvent surmonter leurs difficultés en puisant à même leurs économies ou en empruntant à court terme. Mais un accroissement constant du niveau de vie dépend, en fin de compte, d'une augmentation constante des revenus des familles. (Pour une définition de la famille et du revenu, se reporter à la ***section Définitions***.)

Dans le présent chapitre, nous commencerons par mettre en évidence les différences dans le revenu moyen des familles selon la structure de la famille en 1990. Puis, nous décrirons les tendances à long terme relatives aux revenus actuel et réel des familles. Finalement, nous présenterons un résumé des changements dans les répartitions des familles selon le revenu qui sont survenus au cours des deux dernières décennies.

Le revenu de la famille varie selon la structure de la famille

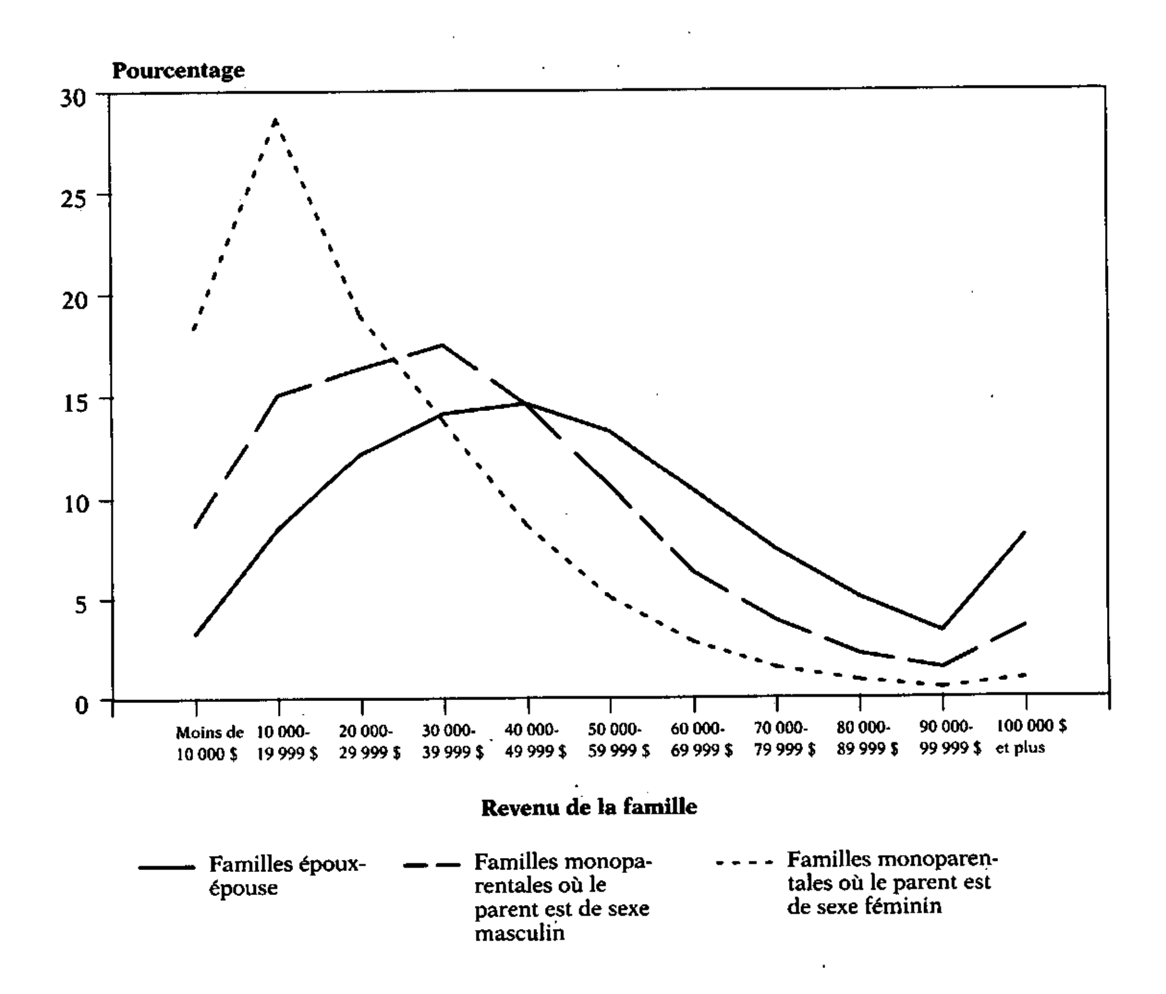
En 1991, on a dénombré 7,4 millions de familles de recensement au Canada, soit 6,4 millions de familles époux-épouse et un million de familles monoparentales où le parent est de sexe masculin ou féminin. On observe une grande variation dans les revenus des divers genres de familles. Comparativement au revenu moyen de l'ensemble des familles qui se chiffrait à 51 342 $ en 1990, les familles époux-épouse ont touché un revenu moyen de 54 667 $ alors que le revenu moyen des familles monoparentales était de 40 792 $ dans le cas où le parent était de sexe masculin et de 26 550 $ s'il s'agissait d'une mère seule.

Le **graphique 1.1** présente les répartitions de ces trois catégories de familles selon la taille du revenu de la famille en 1990. Les différences dans leurs revenus sont évidentes et assez considérables.

La répartition des familles époux-épouse selon le revenu est plus uniforme que celles des deux autres genres de familles. Le revenu médian de ces familles s'établissait à 48 091 $

en 1990[1]. Comme on peut le constater dans le graphique, une grande proportion des familles époux-épouse sont classées dans les tranches de revenu situées près de la valeur médiane. Plus du quart des familles époux-épouse ont touché un revenu entre 40 000 $ et 60 000 $, et plus de la moitié de celles-ci ont déclaré un revenu entre 30 000 $ et 70 000 $.

Graphique 1.1
Répartition en pourcentage des familles selon la structure de la famille et la tranche de revenu de la famille, Canada, 1990



1 Dans la présente étude, la plupart des variations du revenu sont examinées en fonction de la moyenne (moyenne arithmétique) du revenu des familles. Comme la valeur médiane (valeur centrale) reflète mieux les répartitions asymétriques, nous l'utilisons dans la présente section. Généralement, le revenu médian est inférieur au revenu moyen.

Comparativement aux autres genres de familles, très peu (11,7 %) de familles époux-épouse sont classées dans les deux tranches de revenu inférieures. Au contraire, comme on pouvait s'y attendre, une proportion beaucoup plus importante (8,0 %) de familles époux-épouse sont classées dans la tranche de revenu supérieure (100 000 $ et plus) en 1990. Nous analyserons plus en détail les revenus des familles époux-épouse dans le chapitre 2.

La forme de la courbe de répartition du revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin est fort semblable à celle des familles époux-épouse, sauf qu'une proportion plus importante de ces familles monoparentales se situe dans les tranches de revenu inférieures. En effet, 40 % d'entre elles ont touché un revenu de moins de 30 000 $ en 1990, comparativement à 24 % des familles époux-épouse. La courbe de répartition du revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin, dont le revenu médian est de 35 374 $, atteint rapidement un sommet, et le reste des familles ayant touché un revenu supérieur à celui-ci sont moins nombreuses dans les tranches de revenu supérieures.

La courbe de répartition du revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin est très asymétrique et présente de fortes concentrations vers la gauche dans les tranches de revenu inférieures. En 1990, le revenu médian de ces familles n'était que de 21 364 $. Deux familles monoparentales où le parent est de sexe féminin sur trois ont touché un revenu total inférieur à 30 000 $. Certaines des caractéristiques saillantes des revenus des familles monoparentales sont analysées au chapitre 3.

L'accroissement du revenu réel de la famille ralentit

Au cours des deux dernières décennies, le revenu moyen des familles en dollars courants a plus que quintuplé, ayant grimpé de 9 608 $ en 1970 à 51 342 $ en 1990. Cet accroissement du revenu ne se traduit toutefois pas par une augmentation équivalente du pouvoir d'achat. En effet, l'augmentation des prix des biens et services a entraîné une érosion de la valeur du dollar, de sorte que le revenu moyen réel des familles ne s'est accru que de 38,6 % au cours des 20 années à l'étude. Ainsi, même si le taux d'accroissement annuel du revenu moyen des familles en dollars courants était de 8,7 % entre 1970 et 1990, l'augmentation réelle n'était que de 1,6 % par année[2].

Le **graphique 1.2** présente les revenus moyens des familles en dollars courants et en dollars constants de 1990 pour certaines années comprises entre 1970 et 1990[3]. Les revenus des familles n'ont pas varié selon un taux uniforme au cours de cette période. La courbe inférieure montre un accroissement soutenu du revenu moyen des familles en dollars courants, la croissance s'accélérant entre 1973 et 1975, puis entre 1977 et 1981. La courbe

2 Toutes les variations annuelles s'étalant sur plus d'un an ont été calculées selon des taux composés.

3 Les statistiques de 1970, 1980, 1985 et 1990 ont été calculées à partir des données du recensement; celles des autres années sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs (enquête annuelle). Même s'il y a des différences entre le recensement et l'enquête en ce qui a trait à la couverture, la tendance générale reflétée par ces statistiques est considérée fiable.

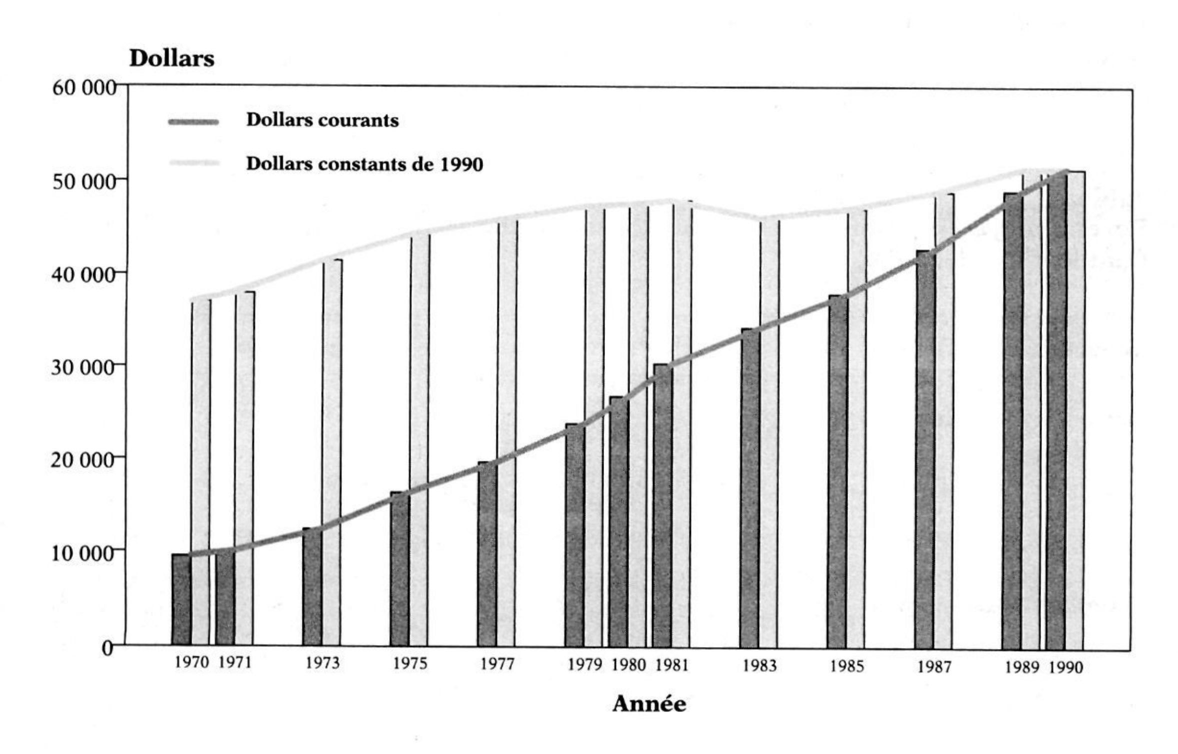
supérieure, qui présente les revenus en dollars courants ajustés en fonction des variations de l'indice des prix à la consommation, représente graphiquement les revenus en dollars de 1990. Contrairement à la courbe des revenus en dollars courants, la courbe des revenus réels indique un taux d'accroissement beaucoup moins marqué. De plus, elle ne présente pas une progression continuellement à la hausse.

Au cours de la première moitié des années 1970, les revenus des familles ont connu des hausses importantes. Le revenu moyen des familles en dollars courants a augmenté de 70,4 %, mais après ajustement en fonction de l'inflation, l'accroissement réel ne correspondait qu'à 19,5 %, les revenus ayant passé de 37 036 $ en 1970 à 44 264 $ en 1975. Alors qu'au cours de la deuxième moitié de la décennie on a constaté une augmentation du revenu moyen des familles en dollars courants a peu près équivalente (63,4 %) à celle de la première moitié, cette hausse a été en grande partie annulée par l'augmentation des prix des biens et services. En 1980, le revenu moyen réel des familles se chiffrait à 47 565 $, ce qui signifie que l'augmentation dans la deuxième moitié des années 1970 était beaucoup plus faible (7,5 %). Au cours de cette décennie, le revenu moyen des familles (en dollars de 1990) a augmenté de 10 529 $ ou 28,4 %. En d'autres termes, les familles de recensement ont vu leur pouvoir d'achat s'accroître à taux annuel moyen de 2,5 % au cours des années 1970.

Durant les années 1980, on a observé un phénomène nouveau en ce qui a trait au revenu des familles canadiennes. Bien que le revenu moyen des familles en dollars courants ait continué d'augmenter, le revenu moyen réel des familles a chuté en 1981 en raison de la récession du début des années 1980. Pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, le pouvoir d'achat des familles a décru au cours de la première moitié de la décennie. La tendance à la baisse a continué jusqu'en 1984, alors que le revenu moyen réel des familles a recommencé à augmenter. Toutefois, même si le revenu moyen des familles en dollars courants a augmenté de 41,4 % entre 1980 et 1985, en termes réels, il se chiffrait à 47 087 $ en 1985, ce qui est inférieur de un point au revenu de 1980. Le revenu moyen des familles en dollars courants a augmenté de 35,7 % dans la deuxième moitié des années 1980. Le revenu moyen réel des familles, toutefois, a augmenté de 9,0 % pour atteindre 51 342 $ en 1990[4].

4 Les statistiques tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs (enquête annuelle) montrent que le revenu moyen réel des familles a baissé en 1990 et en 1991, et a peu varié en 1992.

Graphique 1.2
Revenu moyen des familles en dollars courants et en dollars constants de 1990, Canada, certaines années, 1970 à 1990



Par opposition à la hausse de 28,4 % du revenu moyen réel des familles au cours des années 1970, l'augmentation nette enregistrée au cours des années 1980 correspond à 3 777 $, ce qui représente une hausse de 7,9 %. Ainsi, le taux d'accroissement annuel moyen du revenu des familles durant les années 1980 a régressé à moins de 0,8 % par année, comparativement à 2,5 % durant les années 1970. (À partir de maintenant, toutes les données relatives au revenu présentées dans cette étude seront exprimées en dollars constants de 1990.)

La courbe des changements décrite ci-devant s'applique à divers degrés à tous les genres de familles. Comme on peut le constater dans le **tableau 1.1**, le revenu moyen des familles époux-épouse est passé de 38 479 $ en 1970 à 50 124 $ en 1980, ce qui représente une augmentation de 30,3 %. Le taux d'accroissement dans les années 1980 correspond à moins du tiers du taux d'accroissement observé pour les années 1970; de plus, le revenu moyen réel des familles époux-épouse se chiffrait à 54 667 $ en 1990, ce qui représente une augmentation de 9,1 % par rapport à celui de 1980.

Le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin a grimpé de 30 749 $ en 1970 à 41 333 $ en 1980. Comparativement au revenu des autres genres de familles, le revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin a

enregistré la plus forte hausse (34,4 %) durant les années 1970, mais a également accusé la plus forte baisse (5,9 %), entre 1980 et 1985, en raison de la récession du début des années 1980. En fait, les augmentations des revenus au cours de la deuxième moitié de la décennie n'ont pas permis de compenser les pertes subies par ces familles. En conséquence, le revenu moyen réel des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin en 1990, qui se chiffrait à 40 792 $, était inférieur de 1,3 % à ce qu'il était en 1980.

Tableau 1.1
Revenu moyen des familles en dollars constants de 1990 selon la structure de la famille, Canada, 1970, 1980, 1985 et 1990

Structure de la famille		1970	1980	1985	1990
Toutes les familles					
Nombre		5 054 630	6 325 315	6 733 845	7 355 730
Revenu moyen	$	37 036	47 565	47 087	51 342
Revenu médian	$	32 815	42 490	41 583	44 891
Familles époux-épouse					
Nombre		4 585 215	5 611 495	5 880 545	6 402 090
Revenu moyen	$	38 479	50 124	50 068	54 667
Revenu médian	$	34 135	44 858	44 427	48 091
Revenu moyen de l'époux	$	30 134	35 774	34 563	35 856
Revenu moyen de l'épouse	$	5 827	11 063	12 674	15 772
Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin					
Nombre		99 445	124 385	151 485	165 240
Revenu moyen	$	30 749	41 333	38 903	40 792
Revenu médian	$	26 683	36 322	34 081	35 374
Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin					
Nombre		369 970	589 440	701 810	788 395
Revenu moyen	$	20 838	24 523	23 871	26 550
Revenu médian	$	16 446	19 263	18 668	21 364

Durant les années 1970, le taux d'accroissement du revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a été le plus faible parmi ceux de tous les genres de familles. Le revenu moyen réel de ces familles est passé de 20 838 $ en 1970 à 24 523 $ en 1980, ce qui représente une hausse de 17,7 %. Le revenu moyen de ces familles a accusé une baisse (2,7 %) au cours de la période allant de 1980 à 1985, mais a aussi enregistré la plus forte hausse (11,2 %) dans la deuxième moitié de la décennie. Dans l'ensemble, le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a atteint 26 550 $ en 1990, ce qui représente une augmentation de 8,3 % pour la décennie.

Le revenu par membre de la famille continue d'augmenter

Les membres d'une famille se partagent le revenu total de la famille. Dans le cas de deux familles de taille différente mais touchant un revenu équivalent, la situation financière de la famille comptant le moins de personnes sera meilleure, toutes choses étant égales par ailleurs.

Le **tableau 1.2** montre la taille moyenne des familles, le revenu moyen des familles ainsi que le revenu moyen par membre de la famille pour certaines années comprises entre 1970 et 1990. Au Canada, la taille moyenne des familles a diminué au cours des années. Le nombre de personnes par famille est tombé de 3,72 en 1970 à 3,26 en 1980, pour s'établir à 3,07 en 1990.

Tableau 1.2
Taille moyenne des familles et revenu moyen des familles en dollars constants de 1990, Canada, certaines années

Année	Moyenne			Modification à la moyenne		
	Nombre de personnes	Revenu de la famille	Revenu par personne*	Nombre de personnes	Revenu de la famille	Revenu par personne
		Dollars			Pourcentage	
1970	3,72	37 036	9 960	-	-	-
1975	3,45	44 264	12 830	-7,3	19,5	28,8
1980	3,26	47 565	14 611	-5,5	7,5	13,9
1985	3,15	47 087	14 965	-3,4	-1,0	2,4
1990	3,07	51 342	16 734	-2,5	9,0	11,8

*Sauf pour l'année 1975, les revenus moyens par personne ont été calculés en divisant le revenu total des familles par le nombre réel de personnes dans ces familles. Ils diffèrent donc légèrement

des résultats obtenus en divisant le revenu moyen des familles par le nombre de personnes indiqué dans ce tableau.

Au cours de la première moitié des années 1970, on a constaté de fortes augmentations dans les revenus des familles ainsi qu'une diminution importante de la taille des familles. En conséquence, alors que le revenu moyen total des familles a connu une hausse de 19,5 % entre 1970 et 1975, la hausse correspondante du revenu moyen par membre de la famille était beaucoup plus forte, soit 28,8 %. Et même si l'augmentation du revenu moyen global des familles n'était que de 7,5 % pour la deuxième moitié de la décennie, le revenu moyen par personne s'est accru de 13,9 % par suite de la réduction de la taille des familles.

La récession du début des années 1980 a entraîné une baisse de 1 % du revenu moyen des familles entre 1980 et 1985. Toutefois, comme la taille de la famille a diminué également, le revenu dont disposait chaque membre de la famille en 1985 était supérieur de 2,4 % à celui de 1980. Alors que le revenu moyen des familles a enregistré une hausse de 9 % entre 1985 et 1990, le revenu par membre de la famille s'est accru de 11,8 %.

Si on compare les décennies entre elles, on constate qu'en raison de la réduction de 12,4 % de la taille de la famille au cours des années 1970, l'augmentation de 28,4 % du revenu moyen des familles s'est traduite par un accroissement de 46,7 % du revenu par personne entre 1970 et 1980. La réduction de la taille de la famille (5,8 %) ainsi que l'augmentation du revenu des familles (7,9 %) ont été beaucoup moins importantes au cours de la décennie suivante. En conséquence, le revenu disponible pour chaque membre de la famille a augmenté, en moyenne, de 14,5 % entre 1980 et 1990.

Changements dans les répartitions du revenu

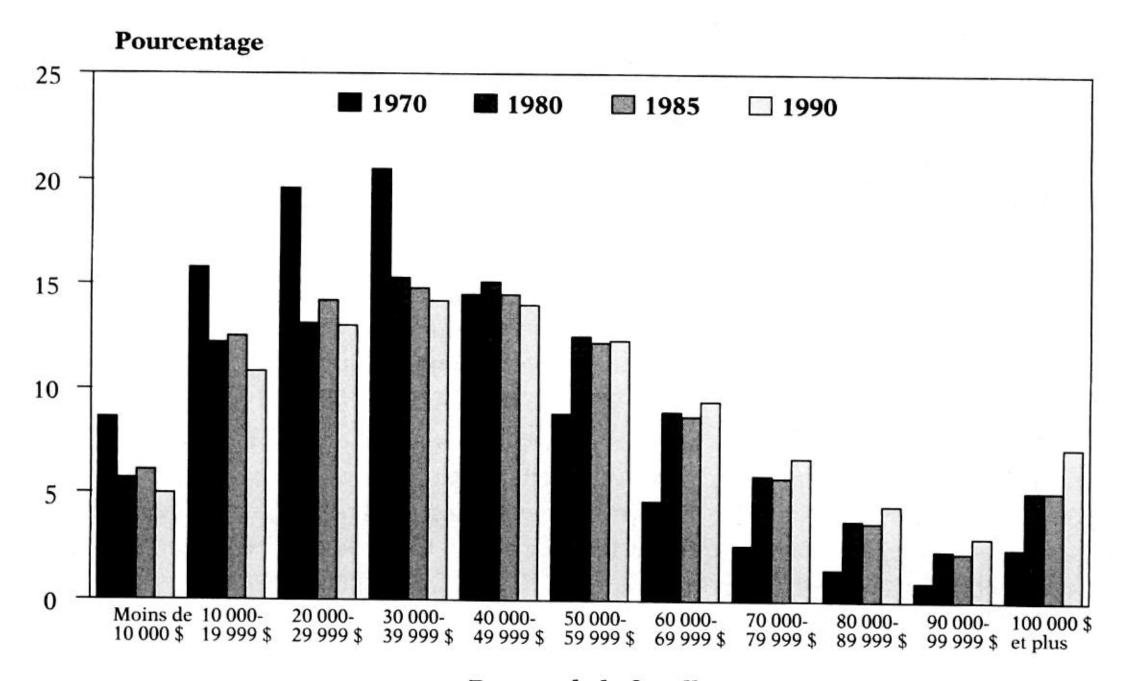
Le **graphique 1.3**, établi à partir des données recueillies dans le cadre des recensements du Canada, présente les répartitions des familles selon la tranche de revenu en 1970, 1980, 1985 et 1990. Au cours des années 1970, on a observé un déplacement majeur dans les répartitions des familles selon le revenu. En effet, les proportions de familles dans les quatre tranches de revenu inférieures à 40 000 $ ont fléchi considérablement au cours de la décennie, soit de 64,4 % en 1970 à 46,2 % en 1980.

Selon les données du recensement de 1981 et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (enquête annuelle), les revenus des familles ont atteint un sommet en 1980, puis ils ont diminué avec le commencement de la récession au début des années 1980. Même si la récession a atteint son plus bas niveau à la fin de 1982, le revenu moyen réel des familles, en 1985, était encore inférieur de 1 % à celui de 1980. De plus, la récession a renversé la tendance historique de déplacement à la hausse dans les répartitions des familles selon le revenu. Plutôt que de voir les proportions des familles dans les tranches de revenu inférieures diminuer et celles dans les tranches de revenu supérieures augmenter, on observe que le pourcentage des familles ayant touché un revenu total inférieur à 30 000 $ est passé de 31,0 % en 1980 à 32,8 % en 1985. Entre 1985 et 1990, l'augmentation de 9,0 % du revenu

moyen des familles a permis de compenser, en général, les pertes subies par les familles au cours de la première partie des années 1980. Toutefois, le changement global dans la répartition du revenu entre 1980 et 1990 a été beaucoup moins important que lors de la décennie précédente. Dans les années 1980, le déplacement net de familles des tranches inférieures aux tranches supérieures de revenu représentait moins de 5 % de l'ensemble des familles.

En 1970, 432 300 familles ont touché un revenu inférieur à 10 000 $ et 799 100 familles avaient un revenu entre 10 000 $ et 20 000 $. En 1990, par contre, il y avait respectivement 367 500 et 793 500 familles dans ces deux tranches de revenu. Ainsi, malgré que le nombre de familles ait augmenté de 45,5 % au cours des deux dernières décennies, le nombre de familles dans ces deux tranches de revenu a chuté de 6 %. À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, le nombre de familles dont le revenu se chiffrait à 100 000 $ ou plus a plus que quadruplé, ayant passé de 125 000 en 1970 à 528 300 en 1990.

Graphique 1.3
Répartition en pourcentage des familles selon la tranche de revenu de la famille en dollars constants de 1990, Canada, 1970, 1980, 1985 et 1990



Prépondérance des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin dans les tranches de revenu inférieures

Alors que le nombre total de familles a augmenté de 45,5 % entre 1970 et 1990, les familles époux-épouse et les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin ont vu leur effectif s'accroître de 39,6 % et de 66,2 % respectivement. Par contre, le nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a plus que doublé au cours de cette période, ayant augmenté de 113,1 %, ce qui correspond à la plus forte hausse. En raison de ces augmentations variables, la répartition des familles selon la structure de la famille a changé. La proportion de familles époux-épouse est descendue de 90,7 % en 1970 à 87,0 % en 1990, alors que la proportion de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a grimpé de 7,3 % à 10,7 %.

Le **tableau 1.3** présente les répartitions des familles selon la structure de la famille dans chaque tranche de revenu en 1970 et en 1990. Il est évident, à l'examen de ces répartitions, que les modifications au sein des diverses tranches de revenu ne reflètent pas le changement dans la répartition de l'ensemble des familles selon la structure de la famille. Alors que les changements dans les proportions de familles monoparentales où le parent est de sexe masculin sont minimes pour la plupart des tranches de revenu, et sont, dans l'ensemble, proportionnels à l'augmentation plus élevée que la moyenne de leur effectif, les changements dans les catégories des familles époux-épouse et des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin sont considérables, surtout dans les tranches de revenu inférieures. Dans toutes les tranches de revenu sous 80 000 $, les proportions de familles époux-épouse ont fléchi alors que les proportions de familles monoparentales se sont accrues. Dans les tranches de revenu de 5 000 $ à 9 999 $ et de 10 000 $ à 14 999 $, les proportions de familles époux-épouse ont régressé de 21 et de 29 points respectivement, alors que les proportions de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ont progressé de 20 et de 27 points respectivement. Dans les tranches de revenu allant de 15 000 $ à 39 999 $, les changements ont également été importants, quoique moins considérables.

La concentration accrue des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin dans les tranches de revenu inférieures est attribuable au fait que les revenus des familles époux-épouse et les revenus des familles monoparentales, dont nous traiterons dans les deux chapitres suivants, ont enregistré respectivement des hausses supérieures à la moyenne et inférieures à la moyenne.

Tableau 1.3
Répartition des familles selon la structure de la famille dans les tranches de revenu de la famille en dollars constants de 1990, Canada, 1970 et 1990

Revenu de la famille Dollars (1990)		Total	1970			1990		
			Familles époux-épouse	Familles monoparentales		Familles époux-épouse	Familles monoparentales	
				Homme	Femme		Homme	Femme
		Pourcentage						
Moins de 5 000 $		100,0	64,7	3,7	31,7	59,2	3,7	37,1
5 000 $ - 9 999 $			74,4	3,4	22,2	53,9	4,1	42,0
10 000 - 14 999		100,0	83,0	2,4	14,6	54,4	4,0	41,6
15 000 - 19 999		100,0	85,5	2,4	12,1	77,3	2,6	20,1
20 000 - 24 999		100,0	89,0	2,5	8,5	80,5	2,8	16,8
25 000 - 29 999		100,0	92,1	2,2	5,7	82,6	2,9	14,5
30 000 - 34 999		100,0	93,9	1,9	4,2	85,5	2,9	11,6
35 000 - 39 999		100,0	95,1	1,7	3,2	88,1	2,6	9,3
40 000 - 49 999		100,0	95,9	1,3	2,7	91,0	2,3	6,6
50 000 - 59 999		100,0	96,5	1,2	2,3	93,7	1,9	4,4
60 000 - 69 999		100,0	96,5	1,2	2,3	95,4	1,5	3,2
70 000 - 79 999		100,0	96,6	1,3	2,2	96,3	1,3	2,4
80 000 - 89 999		100,0	96,4	1,3	2,2	96,9	1,1	2,1
90 000 - 99 999		100,0	96,7	1,4	1,9	97,1	1,1	1,8
100 000 $ et plus		100,0	96,7	1,5	1,8	97,5	1,1	1,4
Total		**100,0**	**90,7**	**2,0**	**7,3**	**87,0**	**2,2**	**10,7**
Nombre de familles :								
1970	'000	5 055	4 585	99	370	-	-	-
1990	'000	7 356	-	-	-	6 402	165	788

Chapitre
2

Familles époux-épouse

En 1991, les trois quarts des Canadiens vivaient dans des familles époux-épouse de recensement, dont le nombre s'élevait à 6,4 millions. Le revenu moyen de ces familles a augmenté de 30,3 %, pour passer de 38 479 $ en 1970 à 50 124 $ en 1980. Ayant connu un cycle de réduction et de relèvement au cours de la première puis de la deuxième moitié des années 1980 respectivement, leur revenu moyen a augmenté de 9,1 % au cours de cette décennie pour atteindre 54 667 $ en 1990.

Les variations du revenu sont attribuables à divers facteurs inhérents aux familles ou extérieurs à celles-ci. L'ensemble de l'activité économique a une incidence importante sur l'accroissement des revenus. Les revenus augmentent pendant les périodes de croissance et d'expansion économiques, alors que les récessions entraînent une stagnation et même un fléchissement des revenus. Dans une situation économique donnée, des facteurs déterminants particuliers comme la quantité et la qualité de la main-d'oeuvre entraînent des variations du revenu. En outre, la taille du revenu de la famille dépend du nombre de personnes touchant un revenu dans la famille. Nous traitons dans le présent chapitre des variations dans les revenus des familles époux-épouse survenues entre 1970 et 1990, à la lumière des changements dans ces autres facteurs.

Les épouses entrent sur le marché du travail quel que soit le revenu de leur époux

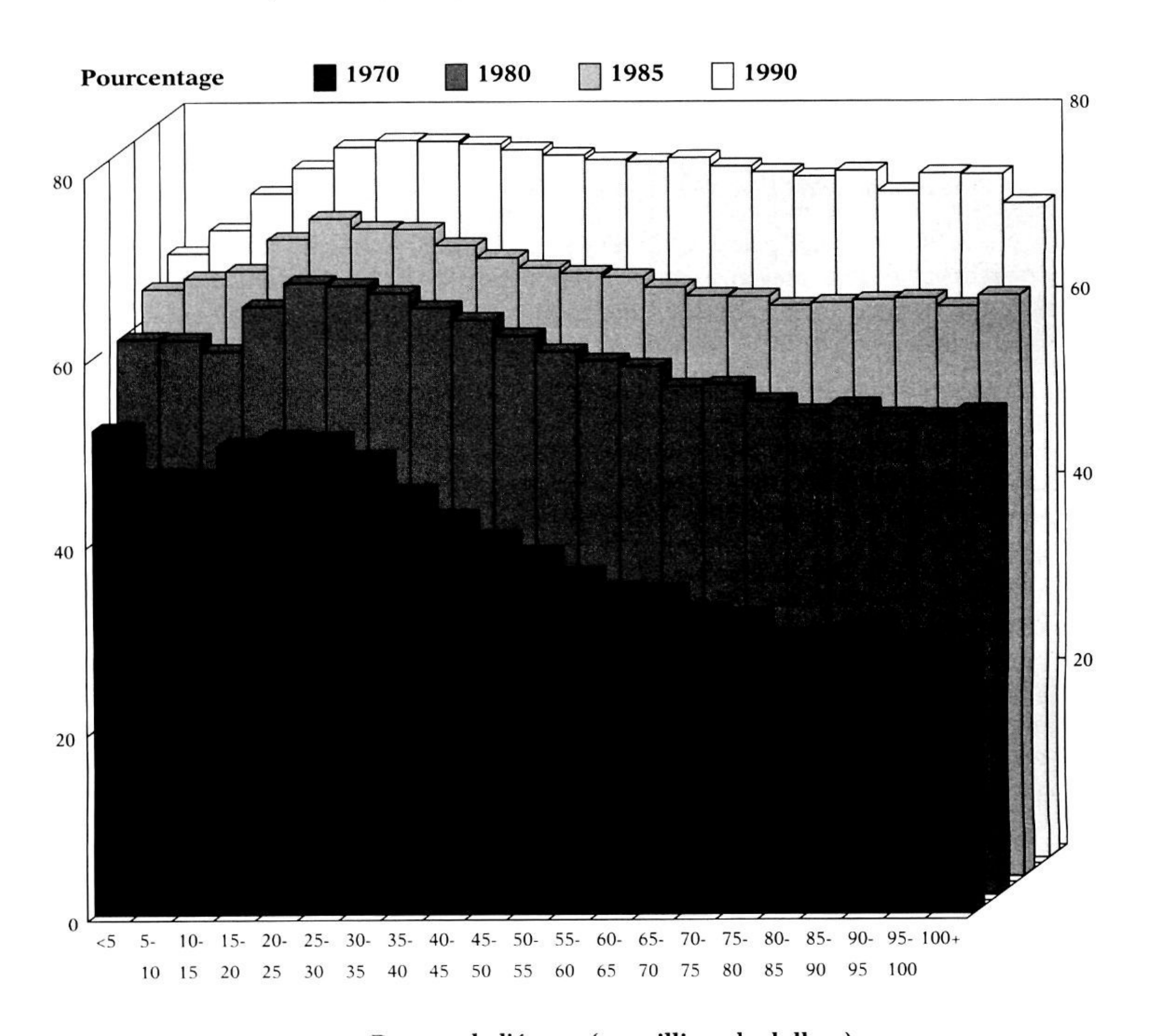
Auparavant, les femmes entraient sur le marché du travail généralement pour suppléer au revenu de leur époux. La Deuxième Guerre mondiale a donné lieu a un changement profond dans la vision stéréotypée des rôles des époux comme soutiens de la famille et des épouses comme femmes au foyer. Les épouses ont commencé à se joindre à la population active en nombre toujours croissant. Cette tendance s'est maintenue après la guerre. De nombreuses raisons permettent d'expliquer ce phénomène : évolution des attitudes sociales, niveau de scolarité plus élevé et désir de maintenir ou d'améliorer son niveau de vie.

Le **graphique 2.1** montre la corrélation entre le revenu de l'époux et l'activité de l'épouse en 1970, 1980, 1985 et 1990. La proportion globale des épouses dans la population active[5] a grimpé de 46,9 % en 1970 à 61,6 % en 1980, pour atteindre 74,7 % en 1990[6]. Au

5 Pour mettre en évidence les changements dans la fréquence du travail des épouses survenus depuis 1970, les données présentées dans le graphique 2.1 ainsi que les commentaires formulés dans ce paragraphe et le suivant ne portent que sur les familles où l'époux a moins de 65 ans.

6 Il s'agit de taux bruts qui indiquent l'activité sur le marché du travail des épouses au cours de l'année civile. Ils sont donc plus élevés que le taux d'activité des épouses à un quelconque moment de l'année.

Graphique 2.1
Fréquence du travail chez les épouses selon le revenu de l'époux en dollars constants de 1990, Canada, 1970, 1980, 1985 et 1990



cours de cette période, il y a eu des changements majeurs dans les proportions les plus faibles et les plus fortes d'épouses qui travaillent selon la tranche de revenu de l'époux. Ces proportions allaient de 28,7 % à 52,2 % en 1970, de 51,5 % à 66,0 % en 1980 et de 65,2 % à 77,3 % en 1990. Ainsi, l'étendue de la fourchette de taux d'activité des épouses, classées selon le revenu de l'époux, est descendue de 24 points en 1970 à 15 points en 1980, puis finalement à 12 points en 1990.

Bien que la présence des épouses sur le marché du travail ait commencé à s'accroître pendant la Deuxième Guerre mondiale, il reste qu'on observait encore une forte corrélation négative entre le revenu des époux et la fréquence du travail chez les épouses en 1970. Toutefois, dès 1980, cette corrélation traditionnelle avait perdu de sa force et en 1990, il semble que l'incidence du revenu des époux sur la situation vis-à-vis du travail des épouses ait été quasiment nulle. Les familles où les deux conjoints travaillent constituent maintenant la norme plutôt que l'exception.

Le revenu des épouses accroît le revenu de la famille

Les revenus des familles ont augmenté considérablement (30,3 %) entre 1970 et 1980. Ils ont commencé à diminuer au moment de la récession du début des années 1980, sont remontés au niveau de 1980 vers le milieu de la décennie, puis ont continué de s'accroître. En 1990, le revenu moyen des familles époux-épouse était supérieur de 9,1 % à celui de 1980.

La contribution des épouses à l'accroissement du revenu des familles a été importante tant dans les années 1970 que dans les années 1980. Les statistiques du **tableau 2.1** montrent que la contribution des épouses au revenu de la famille a augmenté, ayant passé de 15,1 % en 1970 à 22,1 % en 1980, puis à 28,9 % en 1990[7]. Dans le cas des épouses qui travaillent toute l'année à plein temps, dont l'effectif s'accroît régulièrement, leur contribution moyenne a grimpé de 36,9 % en 1970 à 39,5 % en 1980 pour atteindre 39,9 % en 1990. Ainsi, dans ces familles, en 1990, les épouses fournissaient deux dollars sur chaque cinq dollars de revenu de la famille. La contribution des épouses qui travaillent une partie de l'année ou à temps partiel a aussi augmenté, ayant passé de 20,8 % en 1970 à 23,6 % en 1980, et finalement à 27,2 % en 1990, alors que la contribution des épouses qui ne travaillent pas est passée de 3,4 % à 14,3 % au cours de cette période.

On peut évaluer l'incidence de ces statistiques sur les revenus des familles époux-épouse en comparant le revenu moyen des familles avec et sans le revenu fourni par les épouses. Bien que la conjoncture économique favorable des années 1970 soit la principale cause de l'accroissement des revenus des familles, l'activité croissante des épouses au cours de cette période a permis de gonfler davantage ces gains. Le revenu moyen total des familles époux-épouse a augmenté de 30,3 % entre 1970 et 1980. Si on excluait les revenus des épouses pour ces deux années, l'augmentation n'aurait été de 19,1 % . Par ailleurs, les revenus des épouses qui travaillent ont permis d'atténuer la chute des revenus des familles au début des années 1980. Entre 1980 et 1990, le revenu moyen des familles époux-épouse a augmenté de 9,1 %. Si on excluait les revenus des épouses pour ces deux années, le revenu moyen des familles, plutôt que d'augmenter de 9,1 %, aurait légèrement fléchi (-0,4 %)[8].

7 La contribution des époux au revenu de la famille est descendue de 78,3 % en 1970 à 71,4 % en 1980, puis à 65,6 % en 1990. Le reste du revenu de la famille était fourni par les enfants.

8 Les revenus des familles ont fléchi pendant la récession du début des années 1980, de sorte que le revenu moyen de la famille en 1985 était inférieur de 0,4 % à celui de 1980. Lorsqu'on exclut le revenu des épouses, la baisse de revenu entre 1980 et 1985 atteint 4,7 %.

Tableau 2.1
Contribution des épouses au revenu de la famille en dollars constants de 1990 selon la situation de l'épouse vis-à-vis du travail, Canada, 1970, 1980 et 1990

Situation de l'épouse vis-à-vis du travail	Revenu moyen					
	1970		1980		1990	
	$	%	$	%	$	%
Revenu moyen de la famille :	38 479	100,0	50 124	100,0	54 667	100,0
Toute l'année à plein temps	47 324	100,0	62 909	100,0	67 403	100,0
Une partie de l'année ou à temps partiel	40 099	100,0	52 735	100,0	55 732	100,0
N'a pas travaillé	35 088	100,0	41 686	100,0	41 699	100,0
Revenu moyen des épouses :	5 827	15,1	11 063	22,1	15 772	28,9
Toute l'année à plein temps	17 482	36,9	24 834	39,5	26 927	39,9
Une partie de l'année ou à temps partiel	8 327	20,8	12 441	23,6	15 154	27,2
N'a pas travaillé	1 183	3,4	3 051	7,3	5 968	14,3

Les familles époux-épouse où l'épouse touche un revenu d'emploi (avec ou sans un autre membre de la famille) sont les seules familles qui ont maintenu leur revenu au même niveau entre 1980 et 1985. Au cours de la deuxième moitié de la décennie, elles ont vu leur revenu moyen croître de 7,7 %, pour atteindre 61 950 $ en 1990. Toutefois, non seulement le revenu des familles où l'épouse n'avait pas de revenu d'emploi a-t-il fléchi de 4,3 % entre 1980 et 1985, mais il n'était pas encore remonté au niveau de 1980 à la fin de la décennie. En 1990, le revenu moyen de ces familles se chiffrait à 40 568 $, soit 1,4 point sous le niveau de 1980[9].

Le profil de travail des conjoints se modifie

Comme nous l'avons mentionné ci-devant, l'effectif des familles époux-épouse a augmenté de 39,6 % entre 1970 et 1990. Le nombre d'époux qui travaillent n'a augmenté que de 26,2 % alors que le nombre d'épouses qui travaillent s'est accru de 111,2 %. En conséquence, le taux d'accroissement du nombre d'époux qui travaillent n'a pas suivi le taux de croissance du nombre de familles au cours des 20 années à l'étude. Par contre, le taux d'accroissement du nombre d'épouses sur le marché du travail, qu'elles travaillent toute l'année à plein temps ou encore une partie de l'année ou à temps partiel, représente presque

9 Pour obtenir des données utiles pour 1985 en dollars constants de 1990, consulter le tableau 7 de la publication de la série Le pays, **Certaines statistiques du revenu**, recensement de 1991, no 93-331 au catalogue.

le triple de l'augmentation globale du nombre de familles. Si l'on ajuste les chiffres afin de compenser pour les variations de la population (c'est-à-dire comme si le nombre total de familles n'avait pas changé), la fréquence du travail a diminué de 9,7 % chez les époux alors qu'elle a augmenté de 51,2 % chez les épouses, entre 1970 et 1990.

Cette évolution dans les profils de travail des conjoints a eu une incidence sur le revenu de l'ensemble des familles. Pour évaluer l'ampleur de cette incidence, nous avons divisé les familles en neuf catégories selon diverses combinaisons de profil de travail des époux et des épouses, tel qu'il est montré dans le **tableau 2.2.** Comparativement à l'augmentation de 39,6 % de l'effectif des familles époux-épouse au cours des 20 années à l'étude, les changements qui sont survenus pour les familles présentant les diverses combinaisons de travail des époux et des épouses varient entre une baisse de 49,9 % du nombre de familles où l'époux a travaillé toute l'année à plein temps et où l'épouse n'a pas travaillé et une augmentation de 214,1 % des familles où l'époux n'a pas travaillé mais où l'épouse a travaillé toute l'année à plein temps.

Les trois catégories de familles où l'époux n'a pas travaillé ont toutes vu leur pourcentage augmenter considérablement. Alors qu'on en dénombrait moins d'un demi-million en 1970, le nombre de ces familles a presque atteint un million et quart en 1990. Si une part de ces augmentations est attribuable au vieillissement général de la population canadienne, il y a eu également des changements dans le profil de travail des époux de moins de 65 ans[10]. La fréquence du travail chez tous les époux est tombée de 89,9 % en 1970 à 86,0 % en 1980, puis à 81,2 % en 1990. Le nombre de familles où l'époux ne travaille pas aurait presque doublé au cours des 20 années à l'étude, par suite de ce fléchissement, même si le nombre de familles époux-épouse n'avait pas augmenté.

Les deux catégories de familles époux-épouse qui ont vu leur nombre décroître au cours des 20 années à l'étude correspondent aux familles où l'époux travaille mais non l'épouse. La proportion de ces familles est descendue de 47,9 % en 1970 à 32,6 % en 1980, pour s'établir à 18,8 % en 1990. Comparativement à l'accroissement de 39,6 % du nombre total de familles époux-épouse, le nombre de familles où l'épouse ne travaille pas a accusé une baisse de 15,7 % au cours de ces deux décennies.

Les quatre dernières catégories de familles époux-épouse présentent un intérêt particulier au chapitre du revenu de la famille. Il s'agit des familles comptant deux personnes gagnant un revenu, c'est-à-dire dans lesquelles les deux conjoints sont sur le marché du travail. En 1970, ces familles représentaient 42,0 % de toutes les familles époux-épouse. En 1990, cette proportion avait grimpé à 62,4 %.

10 Huit pour cent des époux de moins de 65 ans n'ont pas travaillé en 1990, comparativement à moins de 4 % en 1970.

Tableau 2.2
Nombre de familles époux-épouse et revenu moyen de ces familles selon le travail des conjoints, Canada, 1970, 1980 et 1990

Travail des époux	Travail des épouses			Total
	Toute l'année à plein temps	Une partie de l'année ou à temps partiel	N'a pas travaillé	
		Nombre de familles		
1970				
Toute l'année à plein temps	563 690	791 575	1 495 440	2 850 700
Une partie de l'année ou à temps partiel	171 885	397 570	700 500	1 269 950
N'a pas travaillé	29 650	45 340	389 570	464 560
Total	765 225	1 234 485	2 585 505	4 585 215
1980				
Toute l'année à plein temps	940 245	1 142 680	1 202 665	3 285 595
Une partie de l'année ou à temps partiel	266 955	643 545	629 945	1 540 445
N'a pas travaillé	52 105	80 470	652 890	785 460
Total	1 259 300	1 866 695	2 485 500	5 611 495
1990				
Toute l'année à plein temps	1 571 665	1 262 685	749 925	3 584 275
Une partie de l'année ou à temps partiel	371 675	792 460	452 470	1 616 600
N'a pas travaillé	93 125	131 130	976 955	1 201 210
Total	2 036 465	2 186 270	2 179 350	6 402 085
		Revenu moyen des familles en dollars constants de 1990		
1970				
Toute l'année à plein temps	50 314	43 931	41 629	43 985
Une partie de l'année ou à temps partiel	40 785	34 653	30 577	33 235
N'a pas travaillé	28 378	20 945	18 096	19 030
Total	47 324	40 099	35 088	38 479
1980				
Toute l'année à plein temps	66 985	57 812	51 216	58 023
Une partie de l'année ou à temps partiel	52 969	46 320	39 471	44 671
N'a pas travaillé	40 277	31 941	26 267	27 778
Total	62 909	52 735	41 686	50 124
1990				
Toute l'année à plein temps	71 571	61 784	54 907	64 637
Une partie de l'année ou à temps partiel	55 107	49 285	40 886	48 273
N'a pas travaillé	46 127	36 411	31 938	33 527
Total	67 403	55 732	41 699	54 667

Incidence des changements dans le profil de travail des conjoints sur le revenu de la famille

L'incidence des changements dans les profils de travail des conjoints de la famille survenus depuis 1970 sur les revenus des familles en 1980 et 1990, calculée à partir des statistiques du tableau 2.2, est estimée dans le **tableau 2.3.**

Table 2.3
Average Income of Husband-wife Families in Constant (1990) Dollars, Actual and Standardized by 1970 Family Work Patterns, Canada, 1980 and 1990

		Normalisé* selon le travail en 1970					
		Époux : Σ(Pti)(Yti)		Épouse : Σ(Ptj)(Ytj)		Les deux : Σ(Ptij)(Ytij)	
		1980	1990	1980	1990	1980	1990
		Dollars					
Réel		50 124	54 667	50 124	54 667	50 124	54 667
Normalisé		51 260	56 952	48 202	49 767	49 757	53 330
Différence :	en $	-1 136	-2 285	1 922	4 900	367	1 337
	en %	-2,2	-4,0	4,0	9,8	0,7	2,5

*Pti = proportion des époux dans chacune des trois catégories de travail (Toute l'année à plein temps, Une partie de l'année ou à temps partiel, Aucun travail) en 1970

Ptj = proportion des épouses dans chacune des trois catégories de travail (Toute l'année à plein temps, Une partie de l'année ou à temps partiel, Aucun travail) en 1970

Ptij = proportion des familles dans chacune des neuf combinaisons de travail des époux et des épouses en 1970

Yti = revenu moyen des familles dans chacune des trois catégories de travail des époux en 1980 et en 1990

Ytj = revenu moyen des familles dans chacune des trois catégories de travail des épouses en 1980 et en 1990

Ytij = revenu moyen des familles dans chacune des neuf combinaisons de travail des époux et des épouses en 1980 et en 1990

FYFT = Toute l'année à plein temps = a travaillé de 49 à 52 semaines, la plupart à plein temps

PY/PT= Une partie de l'année ou à temps partiel = a travaillé de 49 à 52 semaines, la plupart à temps partiel ou a travaillé moins de 49 semaines

En 1970, en 1980 et en 1990, les revenus moyens des familles époux-épouse se chiffraient respectivement à 38 479 $, 50 124 $ et 54 667 $. Le revenu de la famille s'est donc accru de 30,3 % (11 645 $) entre 1970 et 1980 et de 9,1 % (4 543 $) entre 1980 et 1990. Toutes choses étant égales par ailleurs, si le profil de travail des époux n'avait pas changé au cours de la période à l'étude, le revenu moyen des familles aurait atteint 51 260 $ en 1980 et 56 952 $ en 1990. La réduction du travail des époux s'est soldée par une baisse de 2,2 % (1 136 $) du revenu moyen des familles en 1980 et de 4,0 % (2 285 $) en 1990. Cela n'est pas surprenant, compte tenu des proportions fléchissantes des époux qui travaillent. En revanche, l'augmentation du travail des épouses a entraîné une hausse de 4,0 % (1 922 $) en 1980 et de 9,8 % (4 900 $) en 1990. Ici encore, les résultats ne surprennent guère compte tenu des proportions croissantes des épouses qui travaillent.

Lorsqu'on prend en considération l'incidence combinée des modifications dans les profils de travail des époux et des épouses, on observe que le changement global s'est traduit par une augmentation des revenus des familles. Les répercussions négatives du fléchissement des proportions des époux qui travaillent ont été plus que contrebalancées par l'effet positif de l'augmentation du nombre d'épouses qui travaillent. Ces changements dans les profils de travail des conjoints de la famille ont eu comme résultat net que le revenu moyen des familles époux-épouse était plus élevé de 0,7 % (367 $) en 1980 et de 2,5 % (1 337 $) en 1990.

Le profil de scolarité des conjoints se modifie

Entre 1970 et 1990, le niveau de scolarité des Canadiens a connu des changements importants. Le **tableau 2.4**, qui montre la répartition conjointe des époux et des épouses selon le niveau de scolarité, présente l'incidence de ces changements sur le profil de scolarité des familles époux-épouse. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le nombre global de familles a augmenté de 39,6 % entre 1970 et 1990. Toutefois, le nombre de familles où les deux conjoints n'avaient pas terminé leurs études secondaires a baissé de 35 %, alors que le nombre de familles où l'époux, l'épouse ou les deux détenaient un grade universitaire a plus que triplé.

Contrairement aux profils de travail des conjoints de la famille qui indiquent que les époux et les épouses modifient leurs habitudes de travail dans des directions opposées, tant les époux que les épouses ont haussé considérablement leur niveau de scolarité dans une égale mesure au cours de cette période. En 1970, 65,7 % des époux et 64,3 % des épouses n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Dix ans plus tard, ces proportions avaient chuté à 43,6 % et à 47,8 % respectivement et en 1990, les proportions étaient descendues à un niveau égal : 35,1 % des époux et des épouses n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Comparativement à 1970 où dans plus de la moitié (52,2 %) des familles époux-épouse les deux conjoints n'avaient pas de certificat d'études secondaires, la proportion était tombée à moins du quart (24,2 %) des familles en 1990. À l'autre extrémité du spectre, 7,6 % des époux et seulement 2,8 % des épouses détenaient un grade

universitaire en 1970; en 1990, ces proportions avaient grimpé à 14,5 % et à 10,4 % respectivement. Au cours de ces deux décennies, la proportion des familles époux-épouse où les deux conjoints détenaient un grade universitaire est passée de 1,8 % à 6,4 %.

Incidence des changements dans le profil de scolarité des conjoints sur le revenu de la famille

La corrélation positive existant entre le niveau de scolarité et le revenu est clairement démontrée par les statistiques présentées dans le **tableau 2.4**. Ainsi, par exemple, le revenu moyen des familles où tant l'époux que l'épouse étaient titulaires d'un grade universitaire se chiffrait à 89 981 $ en 1990, comparativement à 39 396 $ dans le cas de familles où les deux conjoints n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Les effets des changements dans le profil de scolarité des conjoints sur les revenus des familles sont fort intéressants. Le revenu moyen des familles a augmenté de 30,3 % entre 1970 et 1980 et de 9,1 % entre 1980 et 1990. Toutefois, selon les statistiques du **tableau 2.4**, les taux d'accroissement du revenu des familles étaient plus faibles pour la presque totalité des 16 catégories de familles réparties selon les niveaux de scolarité des conjoints. Comparativement au gain de 30,3 % pour l'ensemble des familles, le revenu moyen des familles s'est accru de moins de 10 % dans trois groupes et de moins de 20 % dans 11 autres groupes entre 1970 et 1980. Ici encore, entre 1980 et 1990, 15 des 16 groupes de familles ont affiché des augmentations inférieures à la moyenne de 9,1 % pour l'ensemble des familles. En fait, deux groupes de familles ont vu leur revenu moyen diminuer au cours de cette période.

Ces résultats, où la moyenne est supérieure aux divers éléments, découlent directement des changements survenus dans la répartition des familles selon le niveau de scolarité des conjoints au cours des années 1970 et 1980. Des proportions plus élevées de familles ayant des niveaux de scolarité plus élevés et, en conséquence, des revenus plus élevés en 1980 et en 1990, ont soulevé l'augmentation moyenne des revenus de l'ensemble des familles au-dessus des hausses observées pour chacun des groupes.

Le **tableau 2.5**, établi à partir des statistiques figurant dans le **tableau 2.4**, présente des estimations des effets des changements dans le profil de scolarité des conjoints de la famille depuis 1970 sur le revenu des familles en 1980 et en 1990.

Tableau 2.4
Nombre de familles époux-épouse et revenu moyen de ces familles selon les profils de scolarité des conjoints, Canada, 1970, 1980 et 1990

Profils de scolarité des époux	Profils de scolarité des épouses				Total
	Grade universitaire	Certaines études postsecondaires	Certificat d'études secondaires	Inférieur au certificat d'études secondaires	
			Nombre de familles		
1970					
Grade universitaire	83 575	63 905	146 680	56 255	350 415
Études postsec.	14 265	44 415	114 535	90 020	263 235
C.É.S.	16 370	48 420	487 175	407 395	959 360
Inf. au C.É.S.	12 125	66 005	541 120	2 392 965	3 012 215
Total	126 335	222 745	1 289 510	2 946 635	4 585 225
1980					
Grade universitaire	224 340	289 795	69 705	59 825	643 665
Études postsec.	91 195	854 100	359 695	668 465	1 973 455
C.É.S.	13 305	155 835	206 565	174 320	550 025
Inf. au C.É.S.	22 685	403 275	240 985	1 777 395	2 444 340
Total	351 525	1 703 005	876 950	2 680 005	5 611 485
1990					
Grade universitaire	411 705	369 220	93 805	55 190	929 920
Études postsec.	190 385	1 293 115	452 115	505 655	2 441 270
C.É.S.	33 210	249 050	363 595	137 020	782 875
Inf. au C.É.S.	32 405	416 335	246 835	1 552 445	2 248 020
Total	667 705	2 327 720	1 156 350	2 250 310	6 402 085
			Revenu moyen des familles en dollars constants de 1990		
1970					
Grade universitaire	71 354	66 175	67 527	60 127	67 005
Études postsec.	56 885	47 456	47 842	42 276	46 363
C.É.S.	58 486	48 819	43 983	39 597	42 612
Inf. au C.É.S.	50 251	41 373	38 288	31 682	33 156
Total	66 028	51 320	44 614	33 643	38 479
1980					
Grade universitaire	80 181	76 081	74 111	69 301	76 666
Études postsec.	65 109	54 401	51 711	47 854	52 188
C.É.S.	67 886	53 576	48 712	46 006	49 696
Inf. au C.É.S.	65 593	49 172	45 312	39 024	41 564
Total	74 864	56 776	51 027	42 356	50 124
1990					
Grade universitaire	89 981	80 305	77 204	70 361	83 686
Études postsec.	68 853	56 465	55 933	47 870	55 552
C.É.S.	70 000	55 227	51 744	46 558	52 719
Inf. au C.É.S.	64 569	48 528	47 878	39 396	42 381
Total	81 730	58 694	54 622	42 496	54 667

Tableau 2.5
Revenu moyen des familles époux-épouse en dollars constants de 1990, réel et normalisé selon les profils de scolarité des conjoints en 1970, Canada, 1980 et 1990

		Normalisé* selon le travail en 1970					
		Époux : Σ(Psi)(Ysi)		Épouse : Σ(Psj)(Ysj)		Les deux : Σ(Psij)(Ysij)	
		1980	1990	1980	1990	1980	1990
		Dollars					
Réel		50 124	54 667	50 124	54 667	50 124	54 667
Normalisé		46 559	48 457	46 391	47 774	45 370	46 738
Différence :	en $	3 565	6 210	3 733	6 893	4 754	7 929
	en %	7,7	12,8	8,0	14,4	10,5	17,0

*Psi = proportion des époux dans chacune des quatre catégories de scolarité (GR, >ÉS, ÉS et <ÉS) en 1970

Psj = proportion des épouses dans chacune des quatre catégories de scolarité (GR, >ÉS, ÉS et <ÉS) en 1970

Psij = proportion des familles dans chacune des 16 combinaisons de scolarité des époux et des épouses en 1970

Ysi = revenu moyen des familles dans chacune des quatre catégories de scolarité des époux en 1980 et en 1990

Ysj = revenu moyen des familles dans chacune des quatre catégories de scolarité des épouses en 1980 et en 1990

Ysij = revenu moyen des familles dans chacune des 16 combinaisons de scolarité des époux et des épouses en 1980 et en 1990

GR = grade universitaire, >ÉS = aucun grade universitaire mais ayant fait des études postsecondaires

ÉS = certificat d'études secondaires, <ÉS = inférieur au certificat d'études secondaires.

Comme les changements dans les niveaux de scolarité des époux et des épouses ont été très semblables au cours des 20 années à l'étude, l'incidence de ces changements sur le revenu des familles est également similaire. On estime que, toutes choses étant égales par ailleurs, le revenu moyen des familles aurait été inférieur de 3 565 $ en 1980 et de 6 210 $ en 1990 si le niveau de scolarité des époux n'avait pas été plus élevé qu'en 1970. De même, le revenu des familles aurait été inférieur de 3 733 $ en 1980 et de 6 893 $ en 1990 si le niveau de scolarité des épouses n'avait pas connu d'amélioration. Ainsi, sans ces changements dans les profils de scolarité des conjoints, les augmentations du revenu moyen réel des familles époux-épouse auraient été beaucoup plus faibles que les hausses observées de 30,3 % entre 1970 et 1980 et de 9,1 % entre 1980 et 1990. L'amélioration des niveaux de scolarité des conjoints a permis d'accroître le revenu moyen des familles époux-épouse de 10,5 % (4 754 $) en 1980 et de 17,0 % (7 929 $) en 1990.

Les changements dans le travail et le niveau de scolarité entraînent des variations dans les niveaux de revenu

Les effets combinés du travail et du niveau de scolarité sur les revenus des familles sont présentés dans le **graphique 2.2.** En 1990, le revenu moyen des familles variait entre un creux de 26 596 $ pour les familles où les deux conjoints n'avaient pas terminé leurs études secondaires et ne travaillaient pas et un sommet de 103 914 $ pour les familles où les deux conjoints avaient obtenu un grade universitaire et travaillaient tous les deux toute l'année à plein temps. Dans les cas des familles où aucun des conjoints n'avait de grade universitaire, le revenu de la famille dépendait fortement de la situation des conjoints vis-à-vis du travail. Dans l'ensemble, le revenu de la famille est susceptible de se situer bien au-dessus de la moyenne (54 667 $) lorsque au moins un des conjoints est titulaire d'un grade universitaire et que les deux conjoints travaillent, dont au moins un toute l'année à plein temps.

Il est clair que ces modifications dans les profils de travail et de scolarité ont entraîné des variations dans les revenus des familles au cours des deux dernières décennies. Non seulement la quantité de travail effectué par les familles a-t-elle augmenté d'une année à l'autre, mais la qualité de ce travail (telle que mesurée par le niveau de scolarité) s'est également améliorée.

Pour pouvoir estimer les effets de ces changements sur les revenus des familles époux-épouse depuis 1970, nous avons réparti les familles en 144 catégories définies selon les profils de scolarité et de travail des conjoints. Le **tableau 2.6** présente un sommaire des résultats obtenus.

Le revenu moyen réel des familles a augmenté de 30,3 % (11 645 $) entre 1970 et 1980 et de 9,1 % (4 543 $) entre 1980 et 1990. Toutes choses étant égales par ailleurs, ces augmentations auraient été beaucoup plus faibles sans les changements sous-jacents dans les profils de travail et de scolarité des conjoints. Comme les changements des profils relatifs aux époux présentent à la fois des éléments négatifs (travail réduit) et des éléments positifs (niveau de scolarité plus élevé), leur incidence nette est beaucoup moins importante que celle des changements dans les profils relatifs aux épouses. Lorsqu'on prend en considération les effets combinés des changements dans les profils de travail et de scolarité des conjoints, on estime qu'un montant de 6 443 $, ce qui représente environ 40 % de l'accroissement total de 16 188 $ dans le revenu moyen des familles époux-épouse au cours des 20 années à l'étude, est attribuable aux améliorations observées dans ces profils de travail et de scolarité des conjoints. En d'autres termes, les changements dans ces profils comptent pour deux dollars sur chaque cinq dollars d'augmentation du revenu moyen des familles époux-épouse entre 1970 et 1990.

Graphique 2.2
Revenu moyen des familles époux-épouse selon le travail et le niveau de scolarité des conjoints, Canada, 1990

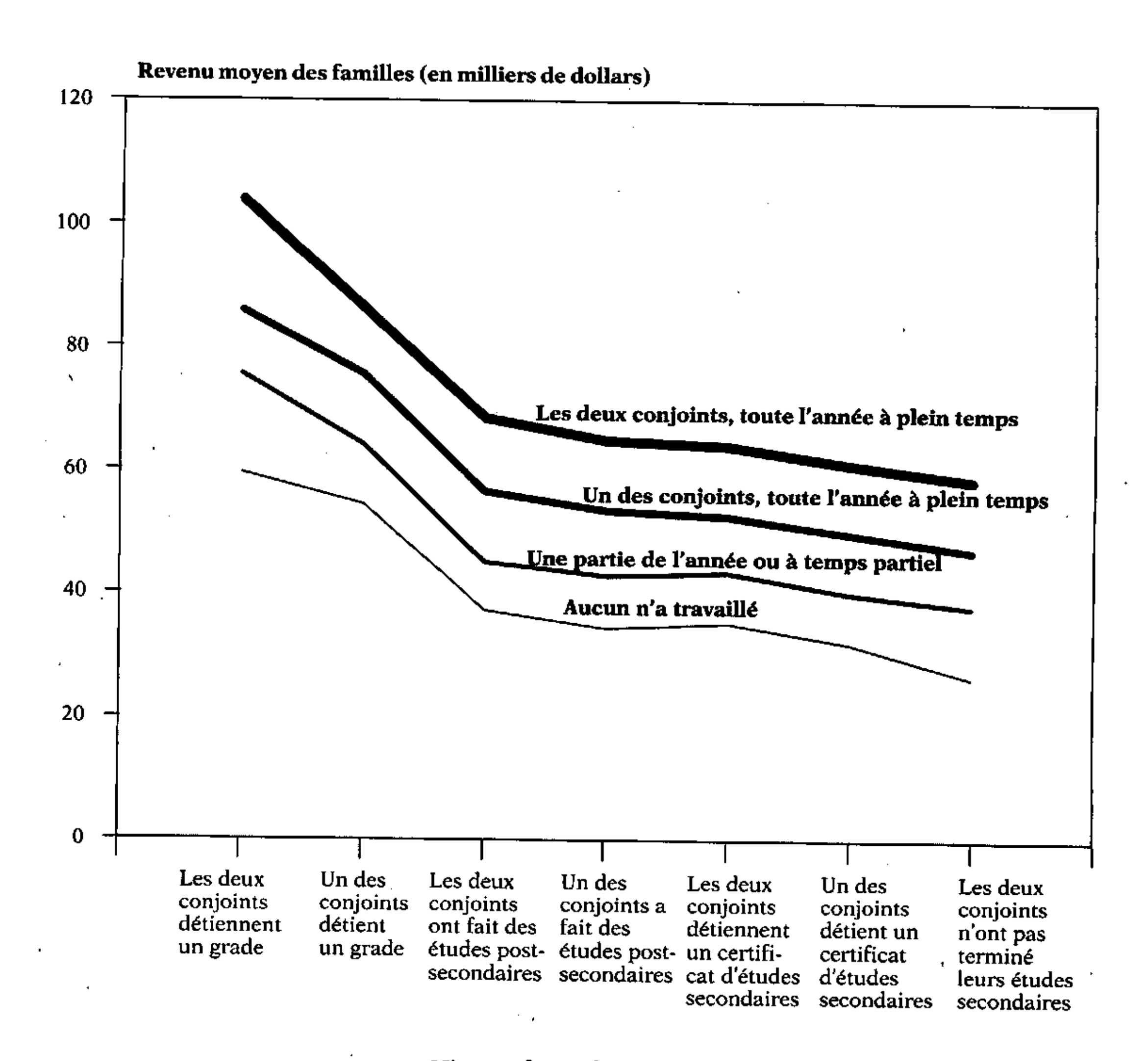


Tableau 2.6
Revenu moyen des familles époux-épouse en dollars constants de 1990, réel et normalisé selon le travail et le niveau de scolarité des conjoints en 1970, Canada, 1980 et 1990

		Normalisé* selon le travail en 1970					
		Époux : Σ(Ptsi)(Ytsi)		Épouse : Σ(Ptsj)(Ytsj)		Les deux : Σ(Ptsij)(Ytsij)	
		1980	1990	1980	1990	1980	1990
		Dollars					
Réel		50 124	54 667	50 124	54 667	50 124	54 667
Normalisé		48 500	51 965	45 499	45 546	46 528	48 224
Différence :	en $	1 624	2 702	4 625	9 121	3 596	6 443
	en %	3,3	5,2	10,2	20,0	7,7	13,4

*Ptsi = proportion des époux dans chacune des 12 combinaisons travail-scolarité en 1970

Ptsj = proportion des épouses dans chacune des 12 combinaisons travail-scolarité en 1970

Ptsij = proportion des familles dans chacune des 144 combinaisons travail-scolarité des époux et des épouses en 1970

Ytsi = revenu moyen des familles dans chacune des 12 combinaisons travail-scolarité des époux en 1980 et en 1990

Ytsj = revenu moyen des familles dans chacune des 12 combinaisons travail-scolarité des épouses en 1980 et en 1990

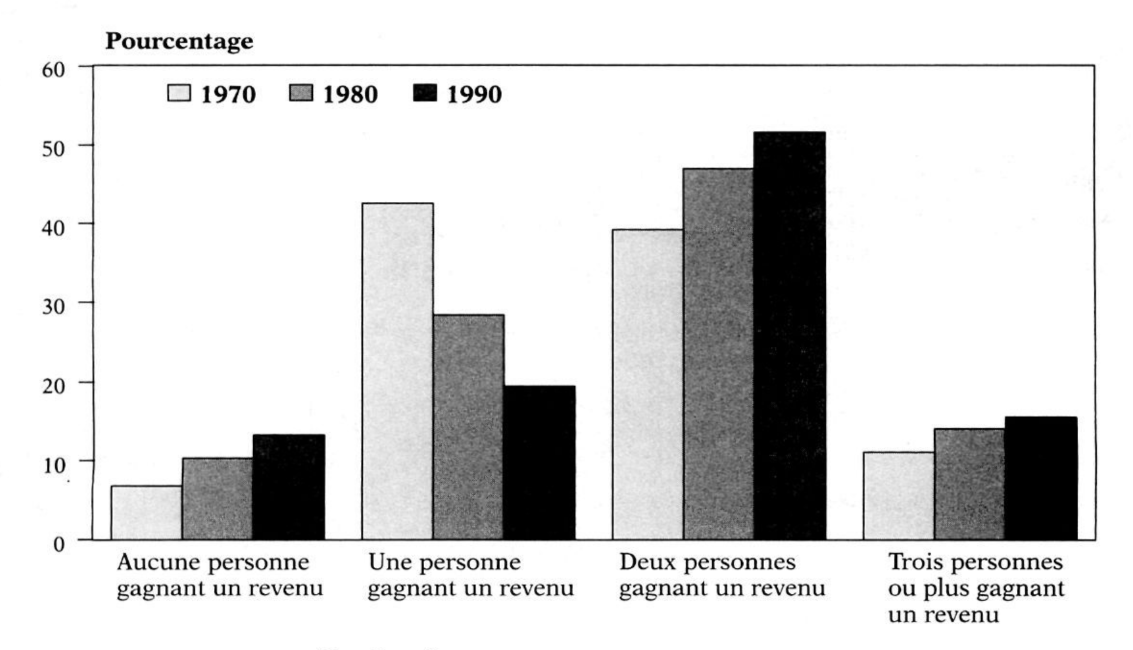
Ytsij = revenu moyen des familles dans chacune des 144 combinaisons travail-scolarité des époux et des épouses en 1980 et en 1990

Nombre et combinaison de personnes gagnant un revenu

Selon le **graphique 2.3,** la présence accrue des épouses sur le marché du travail au cours des deux décennies a entraîné des changements importants dans la répartition des familles époux-épouse selon le nombre de personnes gagnant un revenu.

La proportion de familles dont aucun membre ne gagne un revenu a presque doublé au cours de cette période, ayant passé de 6,9 % en 1970 à 13,4 % en 1990. Cette augmentation peut être attribuable au vieillissement de la population et au fait que de plus en plus de personnes prennent une retraite anticipée. Le revenu de ces familles a augmenté à un taux bien supérieur à la moyenne : accroissement de 53,2 % entre 1970 et 1980 et de 24,1 % entre 1980 et 1990. Ces augmentations supérieures à la moyenne sont principalement attribuables aux augmentations des prestations des régimes de retraite tant privés que publics.

Graphique 2.3
Répartition des familles époux-épouse selon le nombre de personnes gagnant un revenu, Canada, 1970, 1980 et 1990



Le revenu de la famille augmente lorsque le nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille augmente. En 1970, les familles comptant une seule personne gagnant un revenu représentaient 42,6 % de l'ensemble des familles époux-épouse. Cette proportion était tombée à 28,4 % en 1980 et à 19,5 % en 1990. En revanche, la proportion de familles époux-épouse comptant deux personnes ou plus gagnant un revenu a grimpé de 50,5 % en 1970 à 61,1 % en 1980 pour atteindre 67,2 % en 1990. L'accroissement de la proportion de familles comptant deux personnes ou plus gagnant un revenu a entraîné un accroissement plus rapide du revenu moyen de l'ensemble des familles.

Le revenu de la famille est fonction du nombre et de la combinaison de personnes gagnant un revenu dans la famille. Le **tableau 2.7** présente des données sur cet aspect du revenu de la famille, qui ont été recueillies lors des trois derniers recensements décennaux.

Tableau 2.7
Certaines statistiques sur les familles époux-épouse selon la combinaison de personnes gagnant un revenu, Canada, 1970, 1980 et 1990

	Total	Époux gagnant un revenu				Époux ne gagnant pas de revenu			Aucune personne gagnant un revenu
		Époux Épouse Enfant	Époux Épouse	Époux En-fant(s)	Époux	Épouse En-fant(s)	Épouse	En-fant(s)	
1970									
Nombre	4 585 215	344 425	1 446 425	501 535	1 859 425	13 115	54 120	52 060	314 115
Revenu moyen :	Dollars constants de 1990								
Famille	38 479	56 959	41 973	50 556	33 841	36 072	21 190	31 392	14 560
Époux	30 134	33 853	29 095	36 748	33 164	7 344	7 006	9 879	10 644
Épouse	5 826	12 466	12 863	692	643	13 213	14 139	2 510	3 831
1980									
Nombre	5 611 500	623 385	2 323 150	428 410	1 408 180	32 940	121 905	88 455	585 080
Revenu moyen :	Dollars constants de 1990								
Famille	50 124	75 107	54 192	63 769	42 087	48 922	30 192	41 035	22 301
Époux	35 774	43 706	36 523	45 697	40 488	13 319	11 306	14 597	15 302
Épouse	11 063	17 631	17 648	1 433	1 545	18 226	18 807	4 397	6 868
1990									
Nombre	6 402 090	899 435	3 063 005	257 165	957 970	58 330	200 740	110 685	854 760
Revenu moyen :	Dollars constants de 1990								
Famille	54 667	78 372	59 069	64 925	44 894	52 681	35 031	46 185	27 665
Époux	35 856	44 335	37 992	45 705	41 572	15 634	14 575	17 516	18 660
Épouse	15 772	21 443	21 030	2 786	3 225	19 650	20 332	6 278	8 825

En 1990, les familles dans lesquelles les deux conjoints et un enfant au moins gagnaient un revenu représentaient 12,2 % de l'ensemble des familles époux-épouse. Ce groupe de familles affichait le revenu moyen le plus élevé, soit 78 372 $, ce qui est supérieur de 43,4 % à la moyenne nationale. Dans un autre groupe de familles comptant 47,8 % des familles époux-épouse, les deux conjoints avaient déclaré un revenu d'emploi. Leur revenu total moyen s'élevait à 59 069 $, soit 8,1 % de plus que le revenu moyen de l'ensemble des familles époux-épouse. Dans une autre catégorie regroupant 15 % des familles époux-épouse, seul l'époux touchait un revenu. Le revenu moyen de ces familles se chiffrait à 44 894 $, soit 17,9 % de moins que le revenu moyen de l'ensemble des familles époux-épouse. Les familles où l'époux n'avait pas de revenu d'emploi ne représentaient que 5,8 % de l'ensemble des

familles époux-épouse et touchaient un revenu inférieur à la moyenne. Finalement, 13,4 % de toutes les familles époux-épouse n'ont touché aucun revenu d'emploi en 1990. Leur revenu familial moyen a été de 27 665 $, soit environ la moitié du revenu moyen de l'ensemble des familles époux-épouse.

Ces différences dans les revenus moyens des familles selon la combinaison de personnes gagnant un revenu deviennent très significatives à la lumière des changements dans la répartition des familles époux-épouse selon la combinaison des personnes gagnant un revenu. En 1970, dans 7,5 % des familles, l'époux, l'épouse et les enfants ont touché un revenu d'emploi, et dans 31,5 % des familles, l'époux et l'épouse ont déclaré un revenu d'emploi. Ces proportions ont changé pour s'établir respectivement à 11,1 % et 41,4 % en 1980, et à 14,0 % et 47,8 % en 1990. Ainsi, la proportion de familles où les deux conjoints ont gagné un revenu, sans tenir compte du fait que les enfants ont touché ou non un revenu, a augmenté de 23 points au cours des deux décennies. En revanche, la proportion de familles où l'épouse ne gagnait pas de revenu mais où l'époux en gagnait un est tombée de 51,5 % en 1970 à 19,0 % en 1990 et la proportion de familles où l'époux ne travaillait pas a augmenté légèrement.

Compte tenu du taux d'accroissement du revenu de la famille pour chacune des huit catégories de familles époux-épouse selon la combinaison de personnes gagnant un revenu figurant dans le **tableau 2.7**, la hausse générale du revenu moyen entre 1970 et 1990 aurait été de 37,2 % plutôt que l'augmentation réelle constatée de 42,1 % si la répartition des familles selon les combinaisons de personnes gagnant un revenu n'avait pas changé. Cette différence doit être examinée à la lumière des changements dans les proportions des divers groupes de familles et des revenus moyens de ces familles survenus entre 1970 et 1990.

Même si le nombre total de familles époux-épouse a augmenté de 39,6 % et que leur revenu moyen s'est accru de 42,1 % au cours de cette période, on constate des différences importantes dans ces variations selon divers groupes de familles. Premièrement, le nombre de familles dans lesquelles les deux conjoints gagnaient un revenu a augmenté considérablement (121,3 %) au cours de cette période. Bien que leur revenu moyen soit bien au-dessus de la moyenne globale, le taux d'accroissement de ce revenu était légèrement inférieur à la moyenne. Deuxièmement, l'accroissement de revenu le plus faible est observé pour les deux groupes de familles où l'époux touchait un revenu d'emploi mais non l'épouse. Toutefois, ce sont les deux seuls groupes dont l'effectif a diminué au cours des deux décennies. Troisièmement, le taux d'accroissement le plus élevé dans le nombre de familles a été constaté pour les familles où une autre personne que l'époux était la personne gagnant un revenu (210 %) et les familles où il n'y avait pas de personne gagnant un revenu (172 %). Alors que le revenu moyen de ces familles était inférieur au revenu moyen de l'ensemble des familles tant en 1970 qu'en 1990, il a augmenté plus rapidement que ce dernier. Le résultat net de ces changements représente une contribution d'environ 12 % à l'augmentation du revenu moyen de l'ensemble des familles époux-épouse entre 1970 et 1990.

Chapitre 3

Familles monoparentales

Le revenu des familles monoparentales est généralement inférieur à celui des familles époux-épouse. Au cours des dernières décennies, le nombre de familles monoparentales a augmenté à un rythme supérieur à celui de la croissance démographique. Près d'un million de familles canadiennes avaient pour chef un parent seul en 1991, ce qui représente 13 % de toutes les familles comparativement à un peu plus de 9 % en 1971.

Les familles monoparentales disposent d'un revenu moindre

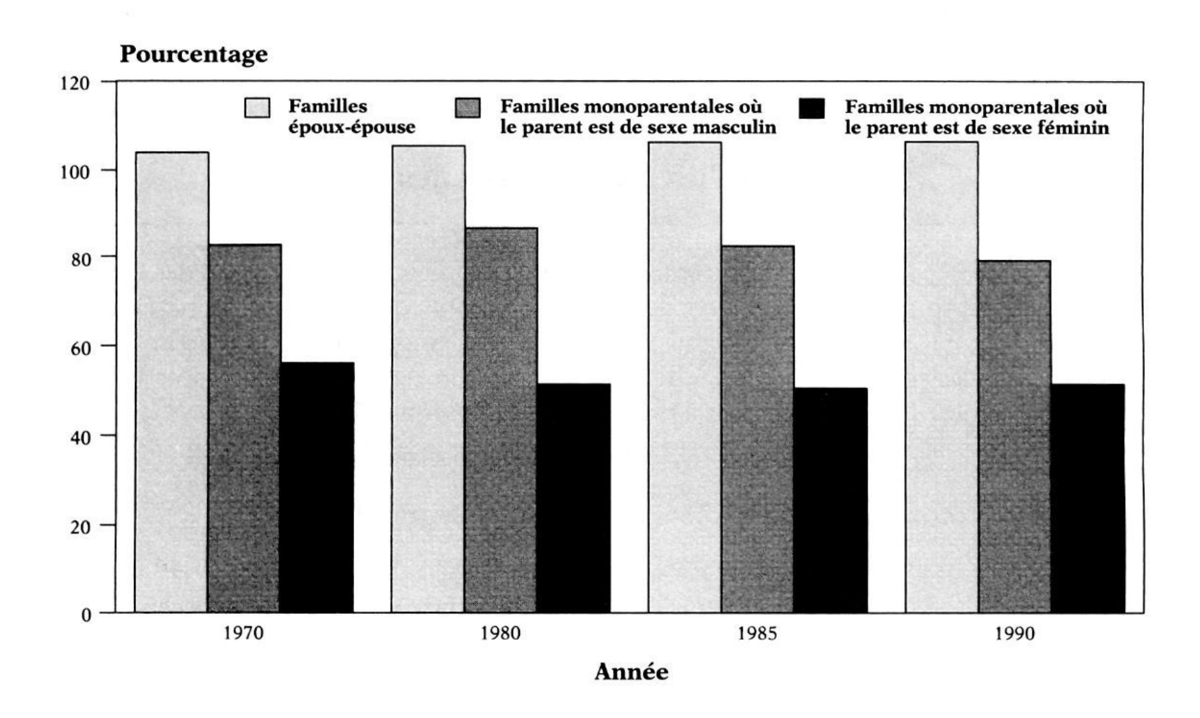
En 1971, 21,2 % des parents seuls étaient des hommes. En 1991, ce pourcentage est descendu à 17,3 %. Le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin s'est accru de 34,4 % entre 1970 et 1980, ayant passé de 30 749 $ à 41 333 $. Il s'agit de la plus forte hausse pour tous les genres de familles. Cependant, ces familles ont également subi la plus forte baisse de revenu (5,9 %) entre 1980 et 1985. Bien que leur revenu moyen ait progressé de 4,9 % au cours de la deuxième moitié des années 1980, il s'établissait à 40 792 $ en 1990, ce qui est inférieur de 1,3 % au niveau de 1980.

Dans quatre familles monoparentales sur cinq, le parent est de sexe féminin. Le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin se chiffrait à 20 838 $ en 1970. Il a augmenté de 17,7 % pour s'établir à 24 523 $ en 1980, puis il a chuté de 2,7 % jusqu'à 23 871 $ en 1985. Au cours de la deuxième moitié de la décennie, le revenu moyen de ces familles a grimpé de 11,2 % pour atteindre 26 550 $ en 1990. Donc, comparativement à une hausse de 17,7 % au cours des années 1970, le revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a progressé de 8,3 % au cours des années 1980.

Les variations entre les taux d'accroissement du revenu enregistrés par les différents genres de familles se sont traduites par des changements dans la position occupée par les familles monoparentales par rapport aux autres familles.

Le **graphique 3.1** montre les changements dans la position relative des familles selon la structure qui sont survenus entre 1970 et 1990 en ce qui touche le rapport entre leur revenu moyen et le revenu moyen global.

Graphique 3.1
Revenu moyen des familles selon la structure de la famille, exprimé en pourcentage du revenu moyen de l'ensemble des familles, Canada, 1970, 1980, 1985 et 1990



Exprimé en pourcentage du revenu moyen global, le revenu moyen des familles époux-épouse est passé de 103,9 % en 1970 à 106,5 % en 1990. La position relative de ces familles s'est donc améliorée au fil des ans. En revanche, la position des familles monoparentales s'est détériorée. Alors qu'il représentait 83 % du revenu moyen global en 1970, le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin a augmenté de près de quatre points pour s'établir à 86,9 % en 1980. Il est toutefois tombé à 82,6 % en 1985, puis à 79,5 % en 1990. Ainsi, la position relative des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin a reculé de 3,5 points entre 1970 et 1990. Quant au revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, il représentait 56,3 % du revenu moyen de l'ensemble des familles en 1970. Ce pourcentage est descendu à 51,6 % en 1980 et à 50,7 % en 1985 en raison d'un accroissement inférieur à la moyenne entre 1970 et 1980 et d'une baisse supérieure à la moyenne entre 1980 et 1985. En 1990, la position des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin s'est améliorée, le pourcentage étant passé à 51,7 %, mais elle reste inférieure de 4,6 points à la position occupée en 1970.

Revenu des familles et revenu des personnes

Les caractéristiques des familles monoparentales diffèrent considérablement de celles des familles époux-épouse. Le **tableau 3.1** présente certaines statistiques du revenu et autres selon la structure de la famille.

En moyenne, la taille des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin (2,57) était inférieure d'environ 16 % à la moyenne nationale (3,07). En conséquence, alors que le revenu moyen de ces familles correspondait à seulement un peu plus de la moitié (51,7 %) du revenu moyen national en 1990, le revenu par membre de la famille représentait plus des trois cinquièmes (61,8 %) de la moyenne nationale. Là encore, alors que la moyenne nationale était de 1,68 personne gagnant un revenu par famille, les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin comptaient 1,09 personne gagnant un revenu. Par conséquent, le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin calculé pour chaque personne gagnant un revenu représentait près des quatre cinquièmes (79,3 %) de la moyenne nationale.

Tableau 3.1
Certaines statistiques sur le revenu de la famille selon la structure de la famille, Canada, 1990

	Genre de famille				Rapport au total		
	Époux-épouse	Père seul	Mère seule	Total	Époux-épouse	Père seul	Mère seule
						%	
Nombre moyen de :							
Personnes	3,14	2,5	2,57	3,07	102,3	81,4	83,7
Personnes gagnant un revenu	1,76	1,35	1,09	1,68	104,8	80,4	64,9
Revenu moyen des familles* :		$					
Par famille	54 667	40 792	26 550	51 342	106,5	79,5	51,7
Par personne	17 387	16 295	10 336	16 734	103,9	97,4	61,8
Par personne gagnant un revenu	31 101	30 142	24 259	30 605	101,6	98,5	79,3

* Les moyennes ont été calculées en divisant le revenu total des familles par le nombre réel de personnes et de personnes gagnant un revenu; elles sont donc légèrement différentes des moyennes établies en divisant le revenu moyen des familles par les chiffres moyens présentés dans ce tableau.

La taille moyenne des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin (2,50) est semblable à celle des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin. Cependant, parce que le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin est plus élevé, la position de ces dernières sur le plan du revenu par personne subit des changements beaucoup plus marqués que les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin. Alors que le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin correspondait à 79,5 % de la moyenne nationale en 1990, le revenu moyen par membre de la famille représentait 97,4 % de la moyenne nationale. Là encore, si on compare le nombre moyen de personnes gagnant un revenu dans l'ensemble des familles avec le nombre moyen de telles personnes dans les familles monoparentales, on remarque que l'écart est beaucoup moins marqué dans le cas des familles où le parent est de sexe masculin (1,35) que lorsqu'il s'agit de familles où le parent est de sexe féminin. En conséquence, le revenu moyen des familles par personne gagnant un revenu se rapproche beaucoup (98,5 %) de la moyenne nationale.

Les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin disposent d'un revenu plus élevé

En 1990, les revenus moyens des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin et de celles où le parent est de sexe féminin étaient inférieurs à celui des familles époux-épouse. On observe également une différence importante entre les familles monoparentales selon que le parent est de sexe masculin ou féminin. Le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin (40 792 $) est supérieur de 53,6 % à celui des familles où le parent est de sexe féminin (26 550 $). Pour analyser cet écart, il convient d'examiner les différences entre les parents de sexe masculin et de sexe féminin pour certaines caractéristiques, puisque le revenu des familles monoparentales provient principalement d'une seule personne, soit le parent.

Premièrement, les mères seules ont fourni, en moyenne, 73 % du revenu de leur famille en 1990, alors que la contribution des pères seuls s'est élevée à 80,6 %[11]. Les gains moyens des hommes ont été supérieurs de 73,9 % à ceux des femmes, alors que le revenu total moyen des hommes a été plus élevé que celui des femmes, de 71,8 %[12]. En conséquence, l'écart observé en 1990 entre les revenus moyens des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin et de celles où le parent est de sexe féminin est proportionnel aux différences globales qui existent entre les personnes des deux sexes au chapitre des gains et des revenus.

11 La contribution des enfants des pères seuls au revenu de la famille s'est chiffrée à 7 912 $ en 1990, contre 7 171 $ dans le cas des enfants des mères seules. Bien que la contribution des enfants des pères seuls soit supérieure de 10,3 %, elle correspond à 19,4 % du revenu total des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin, comparativement à 27,0 % dans le cas des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin.

12 Se reporter au tableau 3 de la publication intitulée Certaines statistiques du revenu, recensement du Canada de 1991, série Le pays, n° 93-331 au catalogue.

Deuxièmement, comme le montre le **tableau 3.2**, il existe des différences dans la répartition selon l'âge des pères seuls et des mères seules. Comme il existe une forte corrélation positive entre l'âge et le revenu, ces écarts ont des répercussions sur les revenus moyens des deux groupes. D'une part, la proportion de pères seuls dans les deux groupes d'âge inférieurs, qui correspondent aux revenus moyens des familles les plus faibles, représente moins de la moitié de la proportion des mères seules dans ces groupes d'âge. D'autre part, la proportion de pères seuls dans tous les autres groupes d'âge (35 ans et plus) est beaucoup plus élevée que la proportion de mères seules. Ces différences sont particulièrement marquées dans deux groupes d'âge. Le pourcentage de pères seuls dans le groupe des 25 à 34 ans se chiffre à 12,9 %, contre 24,3 % dans le cas des mères seules. Le revenu moyen de ces familles monoparentales s'élève respectivement à 27 345 $ et à 16 337 $. Dans le groupe des personnes de 45 à 54 ans, on retrouve 26,8 % des pères seuls, comparativement à 17,2 % des mères seules. Le revenu moyen de ces familles se chiffre respectivement à 48 159 $ et à 34 841 $. Le fait que les pères seuls soient relativement plus nombreux que les mères seules dans les groupes d'âge associés à un revenu plus élevé a contribué à l'écart existant entre les revenus moyens de ces familles.

Finalement, des différences importantes sont observables en ce qui touche le travail des pères seuls et des mères seules. Comme le montre la deuxième partie du **tableau 3.2**, moins du tiers (31 %) des mères seules ont travaillé toute l'année à plein temps en 1990, alors que près de la moitié (49,5 %) des pères seuls l'ont fait. Le revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin et a travaillé toute l'année à plein temps se chiffrait à 49 243 $ en 1990, comparativement à 36 420 $ pour les mères seules dans la même situation. Là encore, comparativement à près des deux cinquièmes (39 %) des mères seules, moins du quart (22,7 %) des pères seuls n'ont pas travaillé en 1990. L'incidence de ces différences est évidente lorsqu'on examine la composition du revenu des deux groupes de familles monoparentales. Pour chaque dollar inclus dans le revenu de la famille, environ 45 cents proviennent des gains du parent dans le cas des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, contre 65 cents dans le cas des familles où le parent est de sexe masculin.

En conséquence, la différence globale entre les revenus moyens des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin et de celles où le parent est de sexe féminin est en partie attribuable aux différences dans la répartition des parents selon l'âge et le travail.

Les mères seules ne constituent pas un groupe homogène

On observe une très forte concentration de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin dans les groupes de revenu inférieurs. En 1990, près de la moitié de ces familles disposaient d'un revenu total inférieur à 20 000 $. Cependant, les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ne constituent pas un groupe entièrement homogène. L'examen du revenu de ces familles selon l'âge du parent révèle qu'on peut les classer dans deux sous-groupes : celui des familles où la mère a moins de 45 ans et celui des familles où la mère a 45 ans et plus.

Tableau 3.2
Répartition des parents seuls et revenu moyen des familles monoparentales selon le sexe, l'âge et le travail, Canada, 1990

Âge et travail du parent	Répartition		Revenu moyen des familles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%		$	
Âge				
15 à 24 ans	1,2	6,4	15 993	9 937
25 à 34 ans	12,9	24,3	27 345	16 337
35 à 44 ans	31,1	29,9	37 001	25 836
45 à 54 ans	26,8	17,2	48 159	34 841
55 à 64 ans	14,1	10,5	47 802	36 243
65 ans et plus	13,8	11,6	42 646	37 909
Travail				
Toute l'année à plein temps	49,5	31,0	49 243	36 420
Une partie de l'année ou à temps partiel	27,8	30,0	35 174	23 111
N'a pas travaillé	22,7	39,0	29 267	21 359
Total	**100,0**	**100,0**	**40 792**	**26 550**
Revenu du parent	-	-	32 880	19 378
Gains du parent	-	-	26 307	11 891

Répartition des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin selon le revenu

Le **tableau 3.3** présente la répartition des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin selon le revenu et l'âge du parent. Dans trois de ces familles sur cinq, la mère a moins de 45 ans. Comme le montrent très bien les données présentées dans ce tableau, ces familles disposent d'un faible revenu. Le revenu total d'une famille sur quatre était inférieur à 10 000 $ en 1990. En fait, 1 de ces familles sur 10 a touché un revenu total inférieur à 5 000 $ en 1990[13] et seulement 1 sur 10 a reçu un revenu de 40 000 $ ou plus.

En revanche, la répartition du revenu des familles monoparentales où la mère a 45 ans ou plus montre que ces familles sont réparties plus uniformément dans les différentes tranches de revenu. En 1990, seulement 8,7 % de ces familles ont perçu un revenu total inférieur à 10 000 $, alors que près de 23 % d'entre elles ont touché un revenu d'au moins 50 000 $.

Ces différences dans la répartition de ces deux groupes selon le revenu découlent du fait que la composition des familles est différente. En 1990, le revenu moyen des mères seules plus jeunes (19 081 $) était inférieur de seulement 3,8 % à celui des mères seules plus âgées (19 836 $). Cependant, le revenu total moyen des familles plus jeunes (20 344 $) était inférieur de 56,3 % à celui des familles plus âgées (36 133 $). Alors que le revenu des mères seules plus jeunes constituait la seule source de revenu pour la famille, la contribution des enfants des familles monoparentales où la mère est plus âgée a été considérable. Dans les familles monoparentales où la mère est plus jeune, la contribution des enfants au revenu de la famille en 1990 a été en moyenne de 1 263 $, contre 16 297 $ dans le cas des familles où la mère est plus âgée.

Accroissement plus rapide du revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin

Les données du recensement de 1991 montrent qu'entre 1985 et 1990, pour la première fois, l'accroissement du revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a été plus rapide (11,2 %) que dans le cas des familles époux-épouse (9,2 %) et de l'ensemble des familles (9,0 %). Cette forte croissance s'explique en partie par l'amélioration de la situation des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin en ce qui touche le travail.

13 Comparativement aux autres genres de familles, il est plus probable, dans le cas des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, que la situation des particuliers dans la famille le jour du recensement soit différente de ce qu'elle était l'année précédente. Il se peut que le revenu total d'une famille monoparentale ait été plus élevé en 1990, si cette famille est devenue monoparentale en 1991. Se reporter à la section Définitions.

Tableau 3.3
Répartition des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin selon l'âge du parent et la tranche de revenu de la famille, Canada, 1990

Tranche de revenu		Total	Âge du parent	
			Moins de 45 ans	45 ans et plus
			Pourcentage	
Moins de 2 000 $		3,7	4,6	2,2
2 000 $-4 999 $		5,6	8,2	1,6
5 000 $-7 999 $		4,1	5,5	2,0
8 000 $-9 999 $		5,0	6,4	2,9
10 000 $-11 999 $		6,7	8,7	3,8
12 000 $-14 999 $		9,6	12,1	5,6
15 000 $-16 999 $		5,5	6,4	4,0
17 000 $-19 999 $		6,9	7,5	6,0
20 000 $-21 999 $		4,3	4,5	4,0
22 000 $-24 999 $		5,8	6,0	5,6
25 000 $-29 999 $		8,8	8,6	9,3
30 000 $-34 999 $		7,6	6,8	8,9
35 000 $-39 999 $		6,2	4,8	8,3
40 000 $-44 999 $		5,0	3,4	7,5
45 000 $-49 999 $		3,6	2,1	5,9
50 000 $-54 999 $		3,0	1,6	5,0
55 000 $-64 999 $		3,7	1,5	7,1
65 000 $-79 999 $		2,7	0,8	5,5
80,000 $ et plus		2,3	0,6	5,0
Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre de familles		**788 400**	**478 510**	**309 890**
Revenu moyen :				
De la famille	$	26 550	20 344	36 133
Du parent	$	19 378	19 081	19 836
Des enfants	$	7 172	1 263	16 297

Le **tableau 3.4** présente des données sur le travail des époux et des parents seuls en 1985 et 1990. Conformément aux tendances observées au cours des dernières années, les époux ont, dans l'ensemble, moins travaillé en 1990 qu'en 1985. La proportion d'époux ayant travaillé a baissé d'un point et demi au cours de cette période.

Tableau 3.4
Travail des époux et des parents seuls et revenus moyens des familles, Canada, 1985 et 1990

Travail	Répartition						Revenu moyen des familles en 1990		
	Époux		Parents seuls				Familles époux-épouse	Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin
			Hommes		Femmes				
	1985	1990	1985	1990	1985	1990			
	%						$		
A travaillé à plein temps	**77,4**	**77,1**	**70,5**	**72,2**	**42,1**	**47,7**	**60 364**	**45 322**	**32 131**
1 à 13 semaines	2,5	2,0	3,3	2,5	3,1	3,0	36 005	24 223	16 580
14 à 26 semaines	4,8	5,2	5,5	5,9	3,9	4,7	40 177	29 848	20 254
27 à 39 semaines	4,7	4,7	4,5	5,0	3,0	3,4	45 768	34 002	24 302
40 à 48 semaines	9,0	9,2	9,1	9,4	4,9	5,7	58 496	45 991	31 456
49 à 52 semaines	56,5	56,0	48,2	49,5	27,1	31,0	64 637	49 243	36 420
A travaillé à temps partiel	**5,3**	**4,2**	**6,4**	**5,1**	**14,4**	**13,3**	**44 524**	**27 986**	**21 737**
N'a pas travaillé	**17,3**	**18,8**	**23,1**	**22,7**	**43,5**	**39,0**	**33 527**	**29 267**	**21 359**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**54 667**	**40 792**	**26 550**

En revanche, les mères seules ont travaillé davantage pendant cette période. Bien que le nombre total de mères seules se soit accru de 12,3 % entre 1985 et 1990, le nombre de celles d'entre elles qui travaillaient a grimpé de 21,2 %. Alors que la proportion d'époux travaillant à plein temps est demeurée inchangée, celle des mères seules est passée de 42 % à près de 48 % au cours de cette période. Fait encore plus important à noter, le pourcentage d'époux travaillant toute l'année à plein temps a subi une légère baisse, tandis que le pourcentage de mères seules dans la même situation a augmenté de près de quatre points.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le fait que les taux de changement en ce qui touche le travail soient différents se traduit par des différences au niveau des taux de changement concernant le revenu. Si le revenu moyen que les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ont touché en 1990 est recalculé en fonction du travail des parents en 1985, on peut observer une contribution positive de 2,5 % au revenu moyen des familles en 1990. Une normalisation similaire selon le travail des époux en 1985 montre une légère incidence négative sur les revenus de leurs familles en 1990[14].

L'inférence concernant l'incidence des changements en ce qui touche le travail est étayée par un examen de la composition du revenu de la famille. La part du revenu d'emploi dans le revenu total a diminué au cours des deux dernières décennies. En 1985, le revenu d'emploi représentait 81,1 % du revenu total de toutes les familles, et 82,0 % dans le cas des familles époux-épouse. Ces pourcentages sont descendus respectivement à 80,4 % et 81,2 % en 1990. Par contre, dans le cas des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, le revenu d'emploi, qui représentait 65,4 % de leur revenu total en 1985, a grimpé à 67,2 % en 1990.

Outre ces changements au chapitre du travail, l'examen des variations touchant le revenu des personnes plutôt que des familles apporte beaucoup d'éclaircissements. Entre 1985 et 1990, on a observé une hausse de 6 % du revenu total moyen réel de tous les bénéficiaires d'un revenu. Alors que le revenu moyen des hommes s'est accru de 4,3 %, celui des femmes a grimpé de 11,9 %. L'augmentation du revenu moyen des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin (11,2 %) est similaire à la hausse du revenu moyen de l'ensemble des femmes (11,9 %). Ce n'est pas surprenant, puisque les mères seules ont fourni au moins 73 % (94 % dans le cas des plus jeunes) du revenu total de leur famille.

En conséquence, l'explication la plus probable pour l'augmentation supérieure à la moyenne du revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin entre 1985 et 1990 semble être la participation accrue des femmes au sein de la population active, associée à l'accroissement généralement plus rapide du revenu des femmes par rapport à celui des hommes.

14 Cette incidence a toutefois été compensée par les effets positifs des changements ayant touché le travail des épouses. Comparativement à 59,3 % en 1985, 66 % des épouses travaillaient en 1990.

Chapitre 4

Inégalité des revenus

Le revenu total des familles n'est pas réparti également entre celles-ci. La part que prennent certains groupes de familles est disproportionnée par rapport à celles des autres. Le présent chapitre permet d'étudier sous deux angles cet important aspect du revenu des familles. On y examine d'abord les parts du revenu total qui reviennent aux différents groupes de familles, ainsi que les changements survenus entre 1970 et 1990 dans la composition de ces groupes selon certaines caractéristiques des familles. Il est ensuite question de l'ampleur de l'inégalité des revenus des différents genres de familles, ainsi que des changements survenus à cet égard.

L'inégalité des revenus est une question complexe. Dans le cadre de la présente étude, on ne dispose pas de l'espace ni des données du recensement nécessaires pour effectuer une analyse détaillée de cette question. L'examen des parts de revenu des divers groupes de familles comportera une étude de l'incidence des différences dans la taille des familles sur ces parts, en fonction du revenu moyen des familles et du revenu par personne. Bien que l'on reconnaisse qu'il soit pertinent d'apporter d'autres redressements à la taille des familles pour tenir compte de la combinaison d'adultes et d'enfants (on parle généralement d'«échelle d'équivalence»), aucun redressement de ce genre n'a été apporté pour cette étude. Le rôle des transferts gouvernementaux dans la réduction de l'inégalité des revenus sera examiné. Cependant, l'incidence des impôts sur la répartition du revenu constitue un autre aspect tout aussi important, sur lequel le recensement ne permet pas de recueillir des données. Puisque cette étude est fondée presque uniquement sur des données du recensement, les analyses portent exclusivement sur les revenus des familles avant impôt.

Déciles de revenu

Les variations touchant le revenu de la famille sont généralement examinées en fonction des changements au chapitre des revenus moyens et de la proportion de familles dans les diverses tranches de revenu. Ainsi, il y aurait amélioration de la position globale des familles si, après avoir apporté des redressements pour tenir compte des changements dans les prix des biens et services, on observait une augmentation du revenu moyen des familles et une diminution de la proportion de familles dans les tranches de revenu inférieures. Cette façon d'examiner les changements a été adoptée dans les chapitres précédents, mais elle

convient moins à une simple description des changements dans l'inégalité des revenus, étant donné qu'il se produit généralement des changements simultanés tant dans les proportions de familles dans les diverses tranches de revenu que dans les parts de revenu de ces familles. Une autre façon d'examiner l'inégalité des revenus est de classer les familles par ordre croissant de revenu, de les répartir en groupes égaux et d'examiner la part de chaque groupe par rapport à l'ensemble des revenus.

Aux fins de l'analyse décrite dans la présente section, les familles ont été réparties dans 10 groupes de même effectif. Chaque groupe correspond à un décile de revenu[15]. Le **tableau 4.1** indique les limites supérieures de revenu, ou seuils, pour les divers déciles en 1970, 1980 et 1990. Par exemple, en 1970, 10 % de toutes les familles avaient un revenu total inférieur à 10 717 $. Ces familles se trouvaient au bas de l'échelle des revenus, et formaient le décile inférieur. Le revenu total du groupe suivant, constitué lui aussi de 10 % des familles, variait entre 10 717 $ et 17 298 $; ce groupe formait le deuxième décile. En 1990, la limite supérieure du décile inférieur et du deuxième décile est passée respectivement à 15 714 $ et à 23 155 $.

Peu de changement dans les parts de revenu

Si toutes les familles avaient touché un revenu total identique, chaque décile aurait reçu un dixième du revenu agrégé. Cependant, comme le montre la deuxième partie du tableau 4.1, les parts des déciles varient considérablement. Plus le décile tend vers le bas, plus sa part du revenu agrégé est petite.

Les statistiques démontrent clairement que les parts de revenu des divers déciles n'ont pas connu de changements majeurs au cours des 20 années à l'étude. Cependant, même si les changements observables dans la plupart des déciles ont été de moins d'un cinquième de point pendant cette période, il convient de noter la tendance de ces changements. Les familles formant le décile inférieur sur l'échelle des revenus ont touché seulement 1,46 % du revenu agrégé en 1970. La part de revenu de ces familles a augmenté au fil des ans, de façon plus ou moins perceptible, pour atteindre 1,64 % en 1990. La part du deuxième décile, après une légère hausse en 1980, est retombée à 3,78 % en 1990, au même niveau qu'en 1970.

15 Les quintiles de revenu sont souvent utilisés dans ce genre d'analyse. Par définition, les deux premiers déciles correspondent au quintile inférieur. Pour cette étude, on a choisi de diviser les familles en déciles pour deux raisons. Premièrement, étant donné la grande taille de l'échantillon sur lequel sont fondées les estimations du recensement relatives au revenu, il est possible de diviser les familles en plus petits groupes sans compromettre la fiabilité des changements à l'intérieur des déciles. Deuxièmement, une analyse effectuée au moyen des quintiles est susceptible de laisser dans l'ombre des changements importants qui se sont produits au cours des deux dernières décennies.

Tableau 4.1
Limites supérieures des déciles de revenu des familles et répartition du revenu agrégé des familles selon le décile, Canada, 1970, 1980 et 1990

Décile	1970	1980	1990
Limites supérieures		**Dollars constants de 1990**	
Décile inférieur	10 716	14 634	15 714
Deuxième décile	17 298	21 747	23 155
Troisième décile	23 177	29 322	30 814
Quatrième décile	28 140	36 080	37 872
Cinquième décile	32 792	42 446	44 870
Sixième décile	37 781	49 017	52 092
Septième décile	43 331	56 593	60 501
Huitième décile	50 874	66 436	71 546
Neuvième décile	63 859	83 045	90 214
Part du revenu agrégé		%	
Décile inférieur	1,46	1,48	1,64
Deuxième décile	3,78	3,80	3,78
Troisième décile	5,48	5,38	5,27
Quatrième décile	6,97	6,90	6,69
Cinquième décile	8,20	8,25	8,05
Sixième décile	9,53	9,61	9,44
Septième décile	10,96	11,09	10,95
Huitième décile	12,60	12,86	12,80
Neuvième décile	15,25	15,50	15,53
Décile supérieur	25,77	25,13	25,85
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Dans l'ensemble, les familles à revenu moyen (celles formant les déciles allant du troisième au septième) ont subi des pertes, alors que les familles des déciles supérieurs ont enregistré des gains. Les plus grands perdants sont les familles des troisième et quatrième déciles. La part du revenu agrégé des familles du troisième décile est tombée de 5,48 % en 1970 à 5,38 % en 1980, puis à 5,27 % en 1990; dans le cas du quatrième décile, les pourcentages correspondants sont 6,97 % en 1970, 6,90 % en 1980 et 6,69 % en 1990. Les grands gagnants sont les familles des huitième et neuvième déciles, particulièrement celles du neuvième décile, dont la part de revenu est passée de 15,25 % en 1970 à 15,53 % en 1990.

Bien que les changements dans les parts en pourcentage des divers déciles puissent sembler peu considérables, ils ont une incidence assez importante. Entre 1970 et 1990, la variation totale dans les parts des déciles a été de trois quarts de point. Cependant, si l'on regarde la répartition du revenu agrégé, elle se traduit par un transfert total de plus d'un quart de milliard de dollars de six déciles à trois déciles (la part du deuxième décile n'a pas

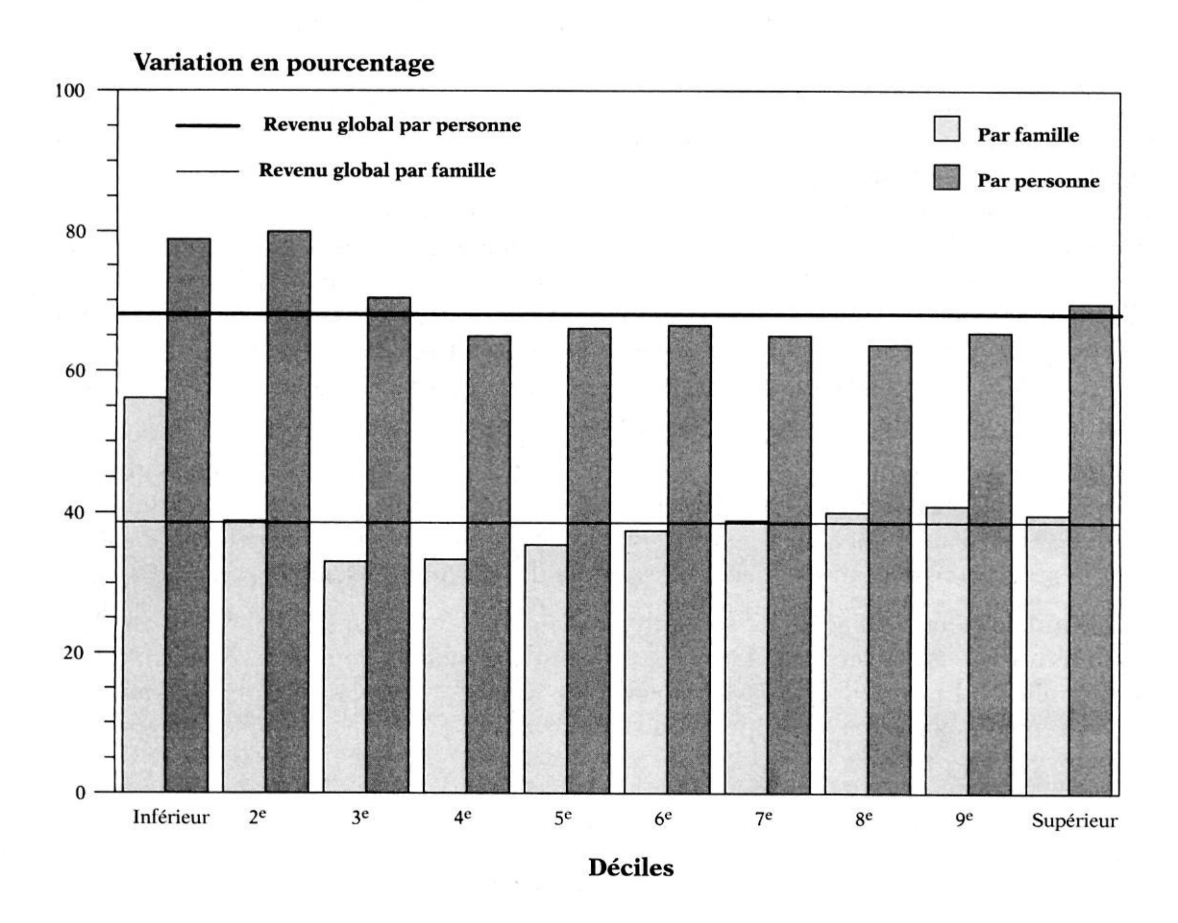
changé). Par exemple, la part des familles formant le quatrième décile a diminué de 0,28 point entre 1970 et 1990; pour chaque famille incluse dans ce décile, cette baisse représente une perte d'environ 1 450 $, soit approximativement 4 % de son revenu total. En raison d'une augmentation similaire de la part du neuvième décile, le revenu de chacune des familles formant ce décile était supérieur d'environ 2 %, en moyenne, en 1990.

Le **graphique 4.1** présente les changements survenus en 20 ans en ce qui touche le revenu total moyen par famille et par personne dans les 10 déciles. Le revenu moyen réel des familles a grimpé de 38,6 % entre 1970 et 1990. Alors que le revenu moyen des familles formant le décile inférieur a augmenté de 56 %, ce qui est de beaucoup supérieur à la hausse globale, l'accroissement du revenu des familles du deuxième décile a été identique à la hausse nationale. Les familles des quatre déciles suivants ont connu une augmentation inférieure à la moyenne, tandis que les gains enregistrés dans les quatre déciles supérieurs ont été plus élevés que les gains moyens. Ces données relatives aux déciles indiquent qu'entre 1970 et 1990, la position des familles à revenu moyen s'est détériorée par rapport à celle des familles formant les déciles de revenu tant supérieurs qu'inférieurs.

De plus, comme on l'a mentionné au chapitre 1, la taille moyenne des familles a diminué, ayant passé de 3,72 en 1970 à 3,07 en 1990, ce qui s'est traduit par une amélioration de la situation des familles sur le plan du revenu. Alors que le revenu moyen des familles a connu une hausse de 38,6 % entre 1970 et 1990, le revenu moyen par membre de la famille s'est accru de 68,0 %. La diminution de la taille des familles n'a toutefois pas été ressentie de façon uniforme dans les divers déciles. Selon les données du recensement, la diminution de la taille moyenne des familles a été inférieure à la moyenne dans le décile inférieur et les septième, huitième et neuvième déciles. La baisse la plus faible s'est produite dans le décile inférieur, de 3,13 personnes par famille en 1970 à 2,73 en 1990, alors que la plus forte réduction s'est faite sentir dans le troisième décile, soit de 3,60 à 2,81 personnes. À cause de cette variation, le revenu moyen par membre de la famille a changé à un taux différent de celui du revenu moyen par famille dans l'ensemble des déciles. Ce phénomène est illustré par la deuxième série de barres dans le **graphique 4.1**.

Le revenu moyen des familles formant le décile inférieur a connu la plus forte hausse; toutefois l'augmentation du revenu par personne au sein de ces familles, même si elle a été bien supérieure à la moyenne, n'a pas été aussi importante parce que la diminution de la taille moyenne des familles dans ce décile a été inférieure à la moyenne. C'est le deuxième décile qui affiche la plus forte hausse au chapitre du revenu par personne. Contrairement à 1970, ce décile comptait en 1990 une forte proportion de familles âgées; de plus, la taille des familles formant ce décile avait diminué considérablement. Pour ce qui est du revenu de la famille, les familles formant les déciles allant du troisième au sixième ont affiché des augmentations inférieures à la moyenne. Sur le plan du revenu par personne, les familles des premier et deuxième déciles ont connu des hausses de 78,9 % et de 80,0 % respectivement, alors que les augmentations enregistrées par les familles formant les déciles allant du quatrième au neuvième ont été inférieures à la moyenne.

Graphique 4.1
Variations du revenu moyen par famille et par personne en dollars constants de 1990 selon le décile, Canada, 1970 à 1990



L'analyse ci-devant montre combien il est difficile d'examiner les parts de revenu sans tenir compte des autres facteurs. Il ne serait pas judicieux d'examiner les parts de revenu pour les différents déciles, et de tirer des conclusions de cet examen, sans étudier en même temps les changements dans la composition de ces déciles qui sont survenus pendant la période à l'étude.

Les caractéristiques des familles changent

Au fil des ans, la structure démographique d'une société subit en général des changements considérables qui peuvent influer sur la répartition du revenu. En outre, les changements qui surviennent dans la conjoncture économique et le comportement économique se traduisent souvent par des écarts importants entre les revenus touchés par

les divers segments de la société. De plus, les politiques et les programmes mis en oeuvre par les administrations publiques entraînent également des changements dans la position relative de certains groupes, particulièrement ceux ayant un faible revenu. Par conséquent, la composition des déciles change dans le temps. Au Canada, trois facteurs ont contribué à modifier la composition de divers déciles.

Premièrement, un changement important s'est produit dans la répartition des familles selon la structure de la famille. Les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin représentaient 7,3 % de toutes les familles en 1970. Ce pourcentage est passé à 9,3 % en 1980, puis à 10,7 % en 1990. Alors que le nombre total de familles s'est accru de 45,5 % au cours des deux décennies, le nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a augmenté de 113,1 %. Bien que ces familles ne représentent qu'un peu plus du dixième de l'ensemble des familles, elles disposent généralement d'un faible revenu. En conséquence, une très forte hausse du nombre de ces familles se trouve à modifier la répartition globale du revenu.

Deuxièmement, la participation accrue des épouses sur le marché du travail s'est traduite par le phénomène maintenant courant des familles où les deux conjoints gagnent un revenu. Par rapport à l'ensemble des familles, le pourcentage de ce genre de familles est passé de 38,1 % en 1970 à 55,5 % en 1990[16], ce qui a entraîné des changements majeurs dans la répartition des familles selon la structure de la famille et selon le revenu.

Enfin, le réseau canadien de sécurité sociale a pris de l'expansion au fil des ans. En 1970, les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu de 8,7 % des familles. En 1990, 15,5 % de toutes les familles comptaient sur les transferts gouvernementaux comme principale source de revenu.

La composition des déciles se modifie

Les changements ayant touché les caractéristiques des familles, dont il a été question ci-dessus, constituent certains des facteurs à l'origine d'importantes modifications dans la composition de divers déciles. Le **tableau 4.2** montre la répartition des familles selon certaines caractéristiques dans chaque décile de revenu pour 1970, 1980 et 1990.

Le décile inférieur suscite un intérêt spécial parce qu'il regroupe les familles ayant le plus faible revenu. Bien qu'il compte 10 % de toutes les familles, ce décile reçoit moins de 2 % du revenu global. Toutefois, sa composition a subi des changements majeurs entre 1970 et 1990.

Premièrement, les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin représentaient moins du quart des familles formant le décile inférieur en 1970. Cette

16 Il s'agit des pourcentages de familles où les deux conjoints travaillent par rapport à l'ensemble des familles. Comme le montre le tableau 2.2, ces pourcentages sont plus élevés lorsqu'ils sont calculés par rapport aux familles époux-épouse.

proportion est passée à plus du tiers en 1980, puis à près des deux cinquièmes en 1990. En fait, le nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin dans le décile inférieur a presque doublé par rapport à 1970.

Deuxièmement, les familles âgées prédominaient dans le décile inférieur en 1970, alors qu'en 1980, ce sont les jeunes familles qui y étaient les plus nombreuses. La proportion de familles âgées dans le décile inférieur a été réduite de moitié, ayant passé de 26,5 % en 1970 à 13,1 % en 1980. En 1990, les familles âgées représentaient seulement 10,9 % des familles formant ce décile. À l'inverse, la proportion de jeunes familles (parents de 25 à 34 ans) dans le décile inférieur s'est accrue considérablement, ayant passé de 18,0 % en 1970 à 28,3 % en 1990. Ce changement dans la répartition des familles formant le décile inférieur est attribuable à deux facteurs. D'une part, il reflète la hausse importante et disproportionnée du nombre de familles monoparentales où le parent est une jeune femme. D'autre part, l'augmentation des transferts gouvernementaux, tels que la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, tant fédéraux que provinciaux, a été suffisamment élevée pour faire sortir la plupart des familles âgées du décile inférieur.

Troisièmement, les données montrent que, dans le décile inférieur, la proportion de familles où les deux conjoints travaillent est passée de 13,8 % en 1970 à 20,7 % en 1990. Cette hausse s'explique par la très forte majoration du nombre de ces familles au cours de cette période. Sans cette augmentation importante, la proportion de ces familles dans le décile inférieur aurait très peu changé.

Le déplacement des familles âgées en dehors du décile de revenu inférieur a entraîné des changements dans les trois déciles suivants. La composition du deuxième décile s'est modifiée considérablement entre 1970 et 1980. La proportion de familles âgées dans ce décile a grimpé de 28,3 % en 1970 à 41,7 % en 1980, tandis que la proportion de familles où l'époux ne travaille pas est passée de 26,6 % à 42,5 %. Ces proportions n'ont pas tellement changé entre 1980 et 1990. En fait, au cours des années 1980, la proportion de familles âgées dans le deuxième décile a baissé légèrement à cause des changements survenus dans le troisième décile, où la proportion de familles âgées a grimpé de 15,4 % en 1970 à 20,1 % en 1980, puis à 24,3 % en 1990. Là encore, la proportion de familles où l'époux ne travaille pas s'est accrue dans le troisième décile, ayant passé de 11,5 % en 1970 à 19,6 % en 1980 et à 27,4 % en 1990. Des changements similaires, quoique moins prononcés, sont survenus en ce qui touche la composition du quatrième décile.

Dans les autres déciles, des modifications touchant le travail des conjoints se sont traduites par des changements majeurs à l'intérieur des familles époux-épouse. Comme on l'a vu au chapitre 2, le nombre de familles où l'époux et l'épouse travaillent a connu une augmentation continue et substantielle depuis 1970. Ce phénomène a eu deux conséquences sur la composition des déciles de revenu. D'abord, parce qu'elles sont devenues plus nombreuses, ces familles représentent une plus forte proportion de l'effectif de presque tous les déciles de revenu. Ensuite, étant donné qu'elles touchent généralement un revenu plus élevé, ces familles sont naturellement devenues plus nombreuses, toutes proportions gardées, dans les tranches de revenu supérieures. En 1970, les familles

Tableau 4.2
Répartition des familles selon certaines caractéristiques dans les déciles de revenu, Canada, 1970, 1980 et 1990

Caractéristique	Total			Décile inférieur			Deuxième décile			Troisième décile			Quatrième décile			Cinquième décile		
	1970	1980	1990	1970	1980	1990	1970	1980	1990	1970	1980	1990	1970	1980	1990	1970	1980	1990
	Pourcentage																	
Structure de la famille	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Époux-épouse																		
Les deux ont travaillé	38,1	47,3	55,5	13,8	15,2	20,7	18,2	18,1	23,3	25,4	30,8	37,0	30,3	39,6	47,8	36,1	47,1	56,3
Seul l'époux a travaillé	43,4	29,0	15,2	27,2	20,9	10,8	38,4	23,1	12,6	50,6	34,4	18,1	54,9	38,6	20,4	53,1	37,5	20,0
L'époux n'a pas travaillé	9,2	12,4	16,3	31,7	24,1	25,4	26,6	42,5	43,2	11,5	19,6	27,4	6,0	10,9	18,2	4,1	7,3	13,3
Père seul	2,0	2,0	2,2	3,3	3,0	3,8	2,5	2,0	2,7	2,4	2,4	2,8	2,4	2,4	2,8	2,0	2,2	2,5
Mère seule	7,3	9,3	10,7	23,9	36,8	39,3	14,3	14,4	18,3	10,1	12,9	14,7	6,5	8,5	10,7	4,7	5,9	7,8
Âge de l'époux/du parent	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
15 à 24 ans	6,4	5,8	3,1	9,8	12,7	10,5	7,9	6,8	4,6	9,3	8,5	4,4	8,8	8,3	3,7	7,6	7,0	2,9
25 à 34 ans	23,1	25,7	22,4	18,0	27,3	28,3	18,1	17,2	18,4	22,9	25,2	22,8	26,8	28,9	26,0	27,7	31,1	27,4
35 à 44 ans	23,1	22,3	26,8	15,4	18,2	22,6	16,6	12,4	16,2	20,0	18,0	21,0	22,2	20,1	24,8	24,7	22,6	26,9
45 à 54 ans	20,7	18,8	18,9	14,0	13,5	12,9	14,4	9,7	9,4	16,6	13,3	12,6	17,4	15,1	14,5	18,4	16,3	16,0
55 à 64 ans	15,0	14,9	14,4	16,4	15,0	14,8	14,6	12,2	12,0	15,8	14,9	15,0	14,7	15,5	14,6	13,9	14,1	14,1
65 ans et plus	11,7	12,5	14,4	26,5	13,1	10,9	28,3	41,7	39,5	15,4	20,1	24,3	10,1	12,1	16,4	7,8	8,9	12,7
Principale source de revenu	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucun revenu	0,3	0,3	0,4	2,9	2,9	3,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaires et traitements	79,3	75,8	72,4	29,2	31,3	28,9	51,0	39,8	38,2	76,8	69,0	61,0	87,1	82,6	74,7	91,0	87,8	82,2
Travail autonome	8,0	6,4	4,9	15,4	8,1	4,7	12,5	6,7	4,5	9,9	7,6	5,1	7,1	6,1	4,8	5,4	5,4	4,3
Transferts gouvernementaux	8,7	12,0	15,5	47,4	51,6	56,5	29,5	47,1	51,7	6,8	14,0	25,1	1,9	4,2	11,4	0,8	1,7	5,4
Placements	2,0	3,3	3,1	2,9	3,5	2,9	3,2	3,1	2,2	3,0	4,9	3,4	1,8	3,9	3,6	1,4	2,9	3,3
Divers	1,7	2,1	3,6	2,2	2,5	3,0	3,8	3,3	3,3	3,6	4,5	5,3	2,1	3,2	5,5	1,3	2,2	4,9
Composition du revenu	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Salaires et traitements	80,6	77,6	74,2	41,6	43,4	36,1	49,5	38,6	36,0	71,7	63,9	55,1	81,5	76,0	66,7	85,4	81,3	74,0
Travail autonome	7,9	6,7	6,2	-10,9	-13,4	-4,9	10,6	5,7	3,6	8,5	6,6	4,4	6,4	5,4	4,3	5,3	4,8	4,1
Transferts gouvernementaux	5,4	7,1	9,8	60,1	64,0	62,3	29,6	43,6	49,4	12,3	18,1	26,9	7,0	10,2	17,4	5,1	7,2	12,3
Placements	4,1	6,4	5,8	5,5	2,0	2,0	5,3	6,5	5,1	4,0	6,3	6,0	2,9	4,9	5,2	2,6	4,2	4,6
Divers	2,1	2,2	4,0	3,8	4,0	4,5	5,0	5,6	5,8	3,5	5,1	7,7	2,3	3,4	6,3	1,7	2,5	5,1

Tableau 4.2
Répartition des familles selon certaines caractéristiques dans les déciles de revenu, Canada, 1970, 1980 et 1990(fin)

Caractéristique	Sixième décile			Septième décile			Huitième décile			Neuvième décile			Décile supérieur		
	1970	1980	1990	1970	1980	1990	1970	1980	1990	1970	1980	1990	1970	1980	1990
	Pourcentage														
Structure de la famille	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Époux-épouse															
Les deux ont travaillé	43,9	54,8	64,1	49,2	61,3	70,6	56,2	67,4	75,9	58,3	70,9	79,9	49,5	68,1	79,3
Seul l'époux a travaillé	47,5	33,4	18,1	43,9	29,3	15,4	37,8	24,7	12,9	36,2	22,4	11,0	44,7	25,4	12,9
L'époux n'a pas travaillé	3,1	5,4	10,1	2,5	4,3	8,0	2,1	3,6	6,7	2,0	3,1	5,7	2,4	3,4	5,2
Père seul	1,7	1,9	2,2	1,5	1,6	1,9	1,3	1,4	1,4	1,2	1,4	1,2	1,3	1,4	1,1
Mère seule	3,8	4,5	5,5	2,9	3,5	4,1	2,6	2,8	3,1	2,3	2,2	2,2	2,1	1,7	1,5
Âge de l'époux/du parent	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
15 à 24 ans	6,8	5,9	2,0	5,9	4,4	1,4	4,5	2,8	0,7	2,3	1,3	0,3	0,6	0,4	0,1
25 à 34 ans	27,8	31,7	27,1	27,8	30,4	25,7	26,2	28,3	22,5	22,8	23,0	17,0	13,1	13,2	9,1
35 à 44 ans	25,8	23,9	29,4	26,5	26,0	31,3	27,1	27,2	33,2	27,0	28,2	33,3	25,8	26,8	29,6
45 à 54 ans	19,8	17,5	18,1	21,1	19,4	20,2	23,7	22,2	22,9	27,6	27,0	28,1	34,8	33,8	34,4
55 à 64 ans	13,4	14,0	13,7	13,2	13,9	13,3	13,5	14,2	13,5	15,1	15,5	14,6	19,6	19,3	18,4
65 ans et plus	6,4	7,0	9,7	5,5	5,8	8,2	5,0	5,2	7,2	5,2	4,9	6,7	7,0	6,5	8,4
Principale source de revenu	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucun revenu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaires et traitements	93,0	90,7	86,8	93,7	91,8	89,2	94,0	92,4	90,6	93,3	91,8	90,7	84,0	80,8	81,9
Travail autonome	4,6	4,7	3,8	4,3	4,4	3,6	4,2	4,3	3,5	4,7	4,9	4,1	11,4	12,1	10,9
Transferts gouvernementaux	0,4	0,8	2,4	0,2	0,4	1,2	0,1	0,2	0,6	0,1	0,1	0,3	0,1	-	0,1
Placements	1,1	2,3	2,9	1,0	2,2	2,6	1,0	2,0	2,6	1,2	2,3	2,7	3,1	6,3	5,1
Divers	0,9	1,5	4,1	0,7	1,3	3,3	0,7	1,0	2,7	0,7	0,8	2,2	1,4	0,8	1,9
Composition du revenu	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Salaires et traitements	87,5	84,3	79,0	88,5	85,9	82,1	88,9	86,8	83,9	87,9	86,0	84,3	73,1	71,4	72,2
Travail autonome	4,6	4,3	3,8	4,6	4,1	3,6	4,6	4,1	3,7	5,4	4,8	4,4	15,5	13,5	12,9
Transferts gouvernementaux	4,0	5,4	8,8	3,2	4,3	6,7	2,7	3,4	5,1	2,2	2,6	3,8	1,5	1,6	2,2
Placements	2,4	3,9	4,2	2,5	4,0	4,0	2,5	4,2	4,1	3,0	5,0	4,6	7,3	11,8	9,6
Divers	1,4	2,0	4,2	1,3	1,8	3,6	1,3	1,6	3,2	1,5	1,5	2,9	2,6	1,7	3,1

époux-épouse où les deux conjoints travaillaient représentaient 58,3 % de l'effectif du neuvième décile et 49,5 % de l'effectif du décile supérieur. En 1990, dans ces deux déciles, quatre familles sur cinq étaient des familles où l'époux et l'épouse travaillaient.

Là encore, la proportion de familles où seul l'époux travaillait a subi une baisse considérable au cours de la période à l'étude. En 1970, dans 43,4 % de l'ensemble des familles, seul l'époux travaillait. Ce pourcentage a diminué de 14 points pour s'établir à 29,0 % en 1980, puis de 14 points encore jusqu'à 15,2 % en 1990. Cette diminution s'est traduite, bien entendu, par une baisse du pourcentage de familles de ce genre dans tous les déciles. Cependant, considérant la chute globale du nombre de ces familles, les baisses ont été plus faibles dans les déciles inférieurs que dans les déciles supérieurs. Par exemple, en 1970, 44,7 % des familles formant le décile supérieur étaient des familles où seul l'époux travaillait, alors que ce pourcentage n'était que de 12,9 % en 1990.

Part accrue des transferts gouvernementaux

La part globale des transferts gouvernementaux dans le revenu agrégé des familles a presque doublé, ayant passé de 5,4 % en 1970 à 9,8 % en 1990. Ces transferts comprennent les prestations de sécurité de la vieillesse, les suppléments de revenu garanti, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, les allocations familiales, les crédits d'impôt fédéral pour enfants, les prestations d'assurance-chômage et les autres paiements provenant de programmes fédéraux, provinciaux ou municipaux. Les programmes provinciaux et municipaux comprennent notamment les prestations d'aide sociale aux personnes dans le besoin, aux personnes ayant une incapacité et aux personnes âgées, ainsi que les suppléments de revenu versés par les provinces aux personnes âgées.

Les changements structurels dans la composition de divers déciles de revenu se reflètent également dans la répartition des familles selon la principale source de revenu de la famille, présentée au **tableau 4.2**. Le revenu d'emploi, qui est constitué des salaires et traitements ainsi que des revenus provenant d'un travail autonome, reste la principale source de revenu des familles; cependant, le pourcentage de familles pour qui c'est le cas est tombé de 87,3 % en 1970 à 82,2 % en 1980, puis à 77,3 % en 1990. En revanche, les transferts gouvernementaux sont devenus la principale source de revenu de 15,5 % des familles en 1990, comparativement à 12,0 % en 1980 et 8,7 % en 1970. En conséquence, l'augmentation du nombre de familles où l'époux ne travaille pas, de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin et de familles âgées s'est faite sentir dans les troisième, quatrième et cinquième déciles, où les transferts gouvernementaux sont devenus la principale source de revenu pour une plus forte proportion de familles au cours des deux dernières décennies.

L'importance croissante des transferts gouvernementaux est également observable dans la composition du revenu total dans chaque décile, présentée dans la dernière série de statistiques du **tableau 4.2**. L'incidence de l'accroissement des transferts gouvernementaux sur la composition du revenu des familles est particulièrement importante dans les

deuxième, troisième et quatrième déciles. Les transferts gouvernementaux représentaient près de la moitié du revenu total des familles formant le deuxième décile en 1990, contre 29,6 % en 1970. Entre 1970 et 1990, la part des transferts gouvernementaux dans le revenu agrégé des familles des troisième et quatrième déciles s'est accrue de 15 et de 10 points respectivement.

Inégalité des revenus

Les facteurs susceptibles d'entraîner une hausse du revenu, comme le niveau de scolarité, l'expérience de travail et la détention d'éléments d'actif, ne sont pas répartis uniformément au sein de la population. On ne peut donc pas s'attendre à une répartition égale du revenu. Bien que ce fait soit reconnu, de nombreux chercheurs, décideurs et groupes d'intérêt s'interrogent sur l'ampleur de l'inégalité dans la répartition du revenu.

On peut obtenir une image d'ensemble du revenu des familles grâce à un graphique présentant la répartition en pourcentage des familles selon les tranches de revenu **(se reporter, par exemple, au graphique 1.1)**. De même, un diagramme appelé courbe de Lorenz fournit une illustration simple de l'inégalité des revenus. Dans un graphique où figure une courbe de Lorenz, l'axe horizontal représente le pourcentage cumulatif des familles classées par ordre croissant de revenu, alors que l'axe vertical correspond à la part cumulative du revenu agrégé que détiennent ces familles. Si toutes les familles touchaient un revenu identique, la courbe de Lorenz coïnciderait avec la diagonale. Plus la courbe s'éloigne de la diagonale, plus la répartition du revenu est inégale.

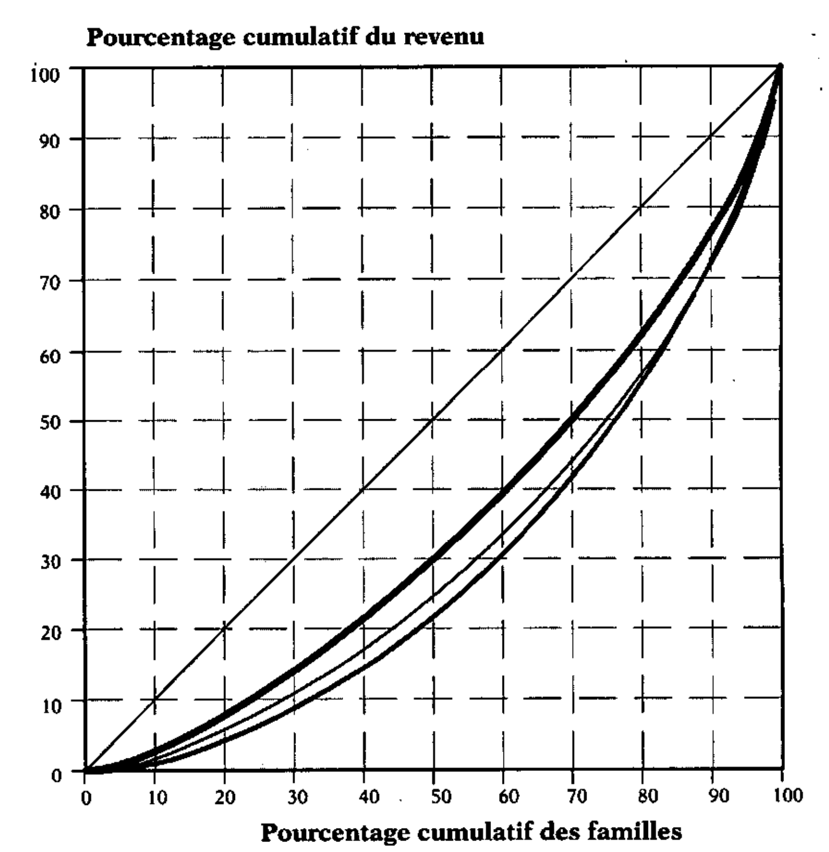
L'inégalité des revenus varie selon la structure de la famille

Le **graphique 4.2** présente trois courbes de Lorenz illustrant la répartition du revenu pour différents genres de familles en 1990. La courbe correspondant aux familles époux-épouse où l'épouse a déclaré un revenu d'emploi est celle qui se rapproche le plus de la diagonale; c'est donc dans cette catégorie de familles que l'inégalité des revenus est la moins prononcée. Ce résultat n'est pas surprenant. Bien qu'un pourcentage important de ces familles touchent un revenu très élevé, très peu de familles où les deux conjoints travaillent disposent d'un revenu très bas[17]. La courbe de Lorenz représentant les familles époux-épouse où l'épouse ne touche pas de revenu d'emploi montre une plus grande inégalité dans la répartition du revenu.

17 Cette catégorie de familles peut être assimilée à celle des familles où les deux conjoints travaillent. En effet, la probabilité que l'époux travaille aussi est beaucoup plus élevée (95 % en 1990) que la probabilité que ce soit seulement l'épouse qui travaille.

Les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, auxquelles correspond la courbe de Lorenz la plus éloignée de la diagonale, sont celles pour qui la répartition du revenu est la plus inégale[18]. Là encore, on s'attendait à ce résultat, puisque ces familles sont constituées de deux groupes. Le premier regroupe les familles composées de jeunes mères ayant de jeunes enfants. Le revenu total de ces familles est principalement constitué du revenu relativement faible de ces jeunes mères. Le deuxième groupe se compose des familles monoparentales constituées de mères et d'enfants plus âgés. Le revenu de ces enfants vient grossir considérablement le revenu de ces familles.

Graphique 4.2
Répartition du revenu agrégé de la famille selon la structure de la famille, Canada, 1990

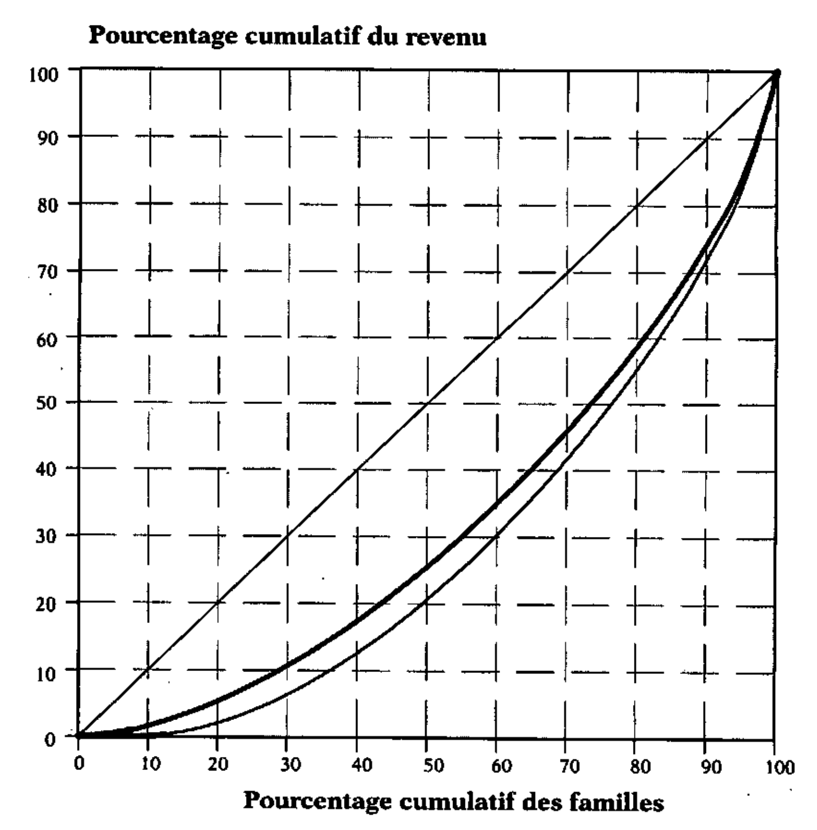


Familles époux-épouse
- Épouse gagnant un revenu
- Épouse ne gagnant pas de revenu
- Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin

18 Le graphique ne comprend pas de courbe de Lorenz pour la répartition du revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin parce que cette courbe est quasi identique à celle des familles époux-épouse où l'épouse ne touche aucun revenu d'emploi. Se reporter également au tableau 4.3, où figurent les coefficients de Gini pour la répartition du revenu des familles selon la structure de la famille.

Sans les transferts gouvernementaux, l'inégalité dans la répartition du revenu serait plus prononcée. Le **graphique 4.3** présente deux courbes de Lorenz : l'une représente la répartition du revenu réel de toutes les familles en 1990 et l'autre montre la répartition du revenu, à l'exclusion des transferts gouvernementaux. L'influence de ces derniers est assez clairement démontrée par la position des deux courbes. La courbe du revenu total excluant les transferts gouvernementaux passe au-dessous de la courbe du revenu total. La petite part du revenu agrégé que détiennent les familles à faible revenu diminue encore plus, alors que la part des familles formant les déciles supérieurs augmente.

Graphique 4.3
Répartition du revenu agrégé de la famille, avec et sans transferts gouvernementaux, Canada, 1990



Avec transferts
Sans transferts

Bien que la courbe de Lorenz soit très utile pour établir des comparaisons entre un nombre limité de groupes en ce qui touche l'inégalité des revenus, il faut disposer d'une mesure quantitative, comme le revenu moyen, afin de pouvoir estimer facilement les changements qui surviennent dans le temps. La mesure la plus connue et la plus utilisée à cette fin est le coefficient de Gini[19]. La valeur de cette statistique se situe entre zéro et un, ce qui signifie respectivement l'égalité totale (toutes les familles ont un revenu égal) et l'inégalité totale (une seule famille touche le revenu total).

Le **tableau 4.3** présente les coefficients de Gini pour certaines catégories de familles en 1970, 1980 et 1990. Le coefficient pour l'ensemble des familles, qui se chiffrait à 0,3518 en 1970, n'a accusé qu'une faible baisse pour s'établir à 0,3511 en 1980, avant de monter à 0,3573 en 1990. Quelques coefficients de Gini ont été calculés pour les répartitions du revenu de différents genres de familles en 1985. On a découvert que l'inégalité des revenus s'est accrue entre 1980 et 1985, alors que les coefficients ont peu varié entre 1985 et 1990. En conséquence, l'accroissement de l'inégalité des revenus des familles observable entre 1980 et 1990 est principalement attribuable à la récession du début des années 1980.

Lorsqu'on examine les coefficients de Gini pour les familles présentant différentes caractéristiques, on voit apparaître, au chapitre de l'inégalité des revenus, une tendance générale à baisse entre 1970 et 1980, qui devient à la hausse entre 1980 et 1990. De plus, l'ampleur de cette inégalité et les changements qui se sont produits au cours de la période à l'étude sont plus importants à l'intérieur de divers groupes de familles que pour l'ensemble des familles.

Si l'on tient compte de la structure de la famille, on remarque que l'inégalité des revenus chez les familles époux-épouse où les deux conjoints gagnent un revenu s'est accrue en 1980 et en 1990 par rapport à 1970. Dans le cas des familles où l'épouse n'a pas gagné de revenu, l'inégalité a quelque peu diminué en 1980, mais elle est ensuite revenue au niveau de 1970. Cependant, l'inégalité des revenus chez l'ensemble des familles époux-épouse a peu varié entre 1970 et 1990, malgré une forte augmentation de l'inégalité des revenus chez les familles où les deux conjoints gagnent un revenu. Ce phénomène est attribuable à l'effet du poids grandissant de ces familles, dont la répartition du revenu affichait le coefficient de Gini le plus bas (0,2979) en 1990.

Entre 1970 et 1980, l'inégalité dans la répartition du revenu a diminué chez les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin, mais elle a très peu changé entre 1980 et 1990. En 1990, le coefficient de Gini pour les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin (0,3746) était quasi identique à celui des familles époux-épouse où l'épouse ne gagne pas de revenu (0,3754). C'est pour les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin que l'inégalité des revenus a le plus diminué. Le coefficient de Gini calculé pour la répartition du revenu de ces familles a connu une baisse légère, de 0,4399 en 1970 à 0,4345 en

19 Le coefficient de Gini est associé à la courbe de Lorenz. Il exprime la surface entre la diagonale et la courbe de Lorenz sous forme de proportion de la surface sous la diagonale.

1980, suivie d'une forte chute en 1990, pour s'établir à 0,4052. Cette diminution importante enregistrée au cours des années 1980 peut être attribuée à l'augmentation récente du revenu de ces familles, dont il a été question au chapitre précédent.

En 1970, l'inégalité des revenus était très prononcée chez les familles où la mère seule avait moins de 45 ans. Le coefficient de Gini pour la répartition du revenu de ces familles (0,4375) était le plus élevé. Il l'était toujours en 1990, mais il était descendu à 0,3934. Chez les familles où la mère seule avait 45 ans ou plus, l'inégalité des revenus a connu une baisse marquée. Le coefficient de Gini pour la répartition du revenu de ces familles est tombé de 0,4046 en 1970 à 0,3576 en 1990.

Si l'on tient compte de l'âge de l'époux ou du parent, on remarque que les jeunes familles (de 15 à 24 ans) ont connu les plus fortes hausses du degré d'inégalité des revenus au cours des deux décennies. Le coefficient de Gini pour la répartition du revenu de ces familles a augmenté de près de sept points, ayant passé de 0,3093 en 1970 à 0,3349 en 1980, pour atteindre 0,3761 en 1990. Les familles incluses dans le groupe d'âge suivant (de 25 à 34 ans) ont également connu de fortes augmentations, mais leur coefficient de Gini est demeuré le plus bas parmi tous les groupes d'âge pendant toute la période.

Le coefficient de Gini des familles âgées, qui se chiffrait à 0,4265 en 1970, était le plus élevé. Il a baissé de cinq points pour s'établir à 0,3760 en 1980, mais la diminution observée entre 1980 et 1990 a été très faible. En 1990, le degré d'inégalité des revenus chez les familles âgées (0,3732) était semblable à celui des jeunes familles (0,3761). À cet égard, on peut faire remarquer que les familles du groupe le plus âgé ne sont pas aussi homogènes que le terme «65 ans et plus» peut le laisser supposer. Alors que les principales sources de revenu d'un grand nombre de familles comprises dans ce groupe sont les pensions de vieillesse et autres transferts gouvernementaux, ce groupe comprend également de nombreuses familles qui peuvent être actives sur le marché du travail ou qui peuvent bénéficier de prestations de retraite et de revenus de placements élevés. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le coefficient de Gini pour la répartition du revenu des familles âgées soit plus élevé, comparativement aux autres groupes d'âge.

Le **tableau 4.3** présente également les coefficients de Gini pour la répartition du revenu des familles selon les provinces et territoires en 1970, 1980 et 1990. Au cours de la période à l'étude, les deux territoires se sont trouvés à des positions extrêmes : en 1990, c'est au Yukon que l'inégalité des revenus était la moins prononcée (0,3175), et dans les Territoires du Nord-Ouest qu'elle l'était le plus (0,3841).

L'inégalité des revenus a diminué à des degrés divers dans les quatre provinces de l'Atlantique entre 1970 et 1990, bien que cette baisse ait été presque entièrement enregistrée entre 1970 et 1980. Alors qu'elle est restée pour ainsi dire inchangée au Québec, la répartition du revenu des familles est devenue plus inégale en Ontario, où le coefficient de Gini est passé de 0,3316 en 1970 à 0,3418 en 1980, pour s'établir à 0,3550 en 1990. La seule autre province où l'inégalité des revenus s'est accrue est la Colombie-Britannique, où le coefficient de Gini a grimpé de 0,3362 en 1970 à 0,3456 en 1980, puis à 0,3525 en 1990.

Tableau 4.3
Coefficients de Gini pour la répartition du revenu des familles selon certaines caractéristiques, Canada, 1970, 1980 et 1990

	Coefficient de Gini		
Caractéristique	**1970**	**1980**	**1990**
Ensemble des familles	**0,3518**	**0,3511**	**0,3573**
Structure de la famille			
Familles époux-épouse	0,3383	0,3323	0,3379
Épouse gagnant un revenu d'emploi	0,2702	0,2838	0,2979
Épouse ne gagnant pas de revenu d'emploi	0,3760	0,3705	0,3754
Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	0,3888	0,3756	0,3746
Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	0,4399	0,4345	0,4052
Moins de 45 ans	0,4375	0,4317	0,3934
45 ans et plus	0,4046	0,3850	0,3576
Âge de l'époux ou du parent			
15 à 24 ans	0,3093	0,3349	0,3761
25 à 34 ans	0,2911	0,3032	0,3155
35 à 44 ans	0,3227	0,3243	0,3251
45 à 54 ans	0,3427	0,3375	0,3375
55 à 64 ans	0,3822	0,3644	0,3792
65 ans et plus	0,4265	0,3760	0,3732
Province ou territoire			
Terre-Neuve	0,3806	0,3530	0,3559
Île-du-Prince-Édouard	0,3744	0,3455	0,3299
Nouvelle-Écosse	0,3533	0,3395	0,3441
Nouveau-Brunswick	0,3498	0,3432	0,3457
Québec	0,3509	0,3502	0,3511
Ontario	0,3316	0,3418	0,3550
Manitoba	0,3642	0,3511	0,3499
Saskatchewan	0,4059	0,3708	0,3581
Alberta	0,3668	0,3541	0,3550
Colombie-Britannique	0,3362	0,3456	0,3525
Yukon	0,3195	0,3179	0,3175
Territoires du Nord-Ouest	0,4207	0,3792	0,3841
Transferts gouvernementaux			
Avec transferts	0,3518	0,3511	0,3573
Sans transferts	0,3882	0,4012	0,4245

On a déjà abordé la question du rôle joué par les transferts gouvernementaux. Les deux dernières rangées du **tableau 4.3** présentent les coefficients de Gini pour la répartition du revenu des familles selon qu'elles touchent ou non des transferts gouvernementaux. Alors que le coefficient de Gini pour la répartition du revenu réel des familles a connu une baisse minime entre 1970 et 1980, puis une faible hausse entre 1980 et 1990, l'inégalité dans la répartition du revenu aurait été beaucoup plus prononcée pour chacune de ces trois années si on n'avait pas tenu compte des transferts gouvernementaux. Fait encore plus important à noter, l'inégalité aurait augmenté considérablement au cours de ces deux décennies. On a soutenu précédemment que les changements majeurs dans la composition de divers déciles étaient la principale cause de l'absence de changement dans les parts du revenu correspondant aux différents déciles. Cependant, malgré ces changements, le coefficient de Gini (et, par conséquent, l'inégalité des revenus) aurait augmenté de près de quatre points entre 1970 et 1990, n'eût été des transferts gouvernementaux.

Chapitre 5

Revenus selon les régions

Le revenu des familles varie considérablement selon les diverses régions du pays. Au cours des deux dernières décennies, le revenu des familles s'est accru dans l'ensemble des provinces et territoires, mais de façon non uniforme. Le **tableau 5.1** présente le revenu moyen des familles en dollars constants de 1990, dans les provinces et territoires, en 1970, 1980, 1985 et 1990.

Tableau 5.1
Revenu moyen des familles en dollars constants de 1990, Canada, provinces et territoires, 1970, 1980, 1985 et 1990

Province ou territoire	Revenu moyen des familles			
	1970	1980	1985	1990
			$	
Canada	**37 036**	**47 565**	**47 087**	**51 342**
Terre-Neuve	25 733	37 292	35 950	40 942
Île-du-Prince-Édouard	26 905	36 750	37 905	43 295
Nouvelle-Écosse	30 265	38 894	41 002	44 001
Nouveau-Brunswick	28 806	37 620	38 000	42 148
Québec	35 720	44 644	43 048	46 593
Ontario	41 106	49 796	51 898	57 227
Manitoba	33 409	43 489	44 173	46 091
Saskatchewan	28 274	45 236	43 153	44 174
Alberta	36 618	54 043	50 713	52 346
Colombie-Britannique	38 655	51 806	46 873	52 403
Yukon	43 205	56 611	50 114	56 034
Territoires du Nord-Ouest	32 584	46 460	49 757	55 795

Toutes les provinces ont affiché des gains au cours des années 1970

L'augmentation globale du revenu moyen des familles entre 1970 et 1980 s'est chiffrée à 28,4 %. Les gains enregistrés dans l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception du Québec et de l'Ontario, ont tous été supérieurs à la moyenne nationale.

Le revenu moyen des familles s'est accru de 45 % à Terre-Neuve et de 37 % à l'Île-du-Prince-Édouard; il s'agit des deux provinces où le revenu des familles est le plus bas. En 1980, même si le revenu des familles dans les provinces de l'Atlantique était inférieur à ce qu'il était dans les autres régions, comme en 1970, les gains substantiels enregistrés par les deux provinces où le revenu était le plus bas ont réduit l'écart entre les provinces de l'Atlantique au chapitre du revenu des familles, qui est tombé de 4 500 $ en 1970 à 2 100 $ en 1980. De plus, ces provinces se sont rapprochées de la moyenne nationale.

Au Québec et en Ontario, le revenu moyen des familles a augmenté à un taux moindre que la moyenne nationale. Les familles québécoises ont vu leur revenu progresser de 25 % au cours de la décennie. En 1970, le revenu moyen de ces familles était plus bas que la moyenne nationale; comme il a connu une hausse inférieure à la moyenne au cours de la décennie, leur revenu était encore un peu plus éloigné de la moyenne nationale en 1980. En Ontario, la hausse de 21 % du revenu des familles enregistrée au cours de la décennie a été de beaucoup inférieure au taux national de 28,4 %. En conséquence, l'Ontario a été la seule province où le revenu des familles a glissé vers la moyenne nationale.

Dans l'Ouest canadien, les familles de la Saskatchewan et de l'Alberta ont connu de très fortes hausses de revenu au cours des années 1970, se chiffrant à 60 % et 48 % respectivement. En Saskatchewan, cette augmentation est en partie attribuable aux pertes importantes subies par le secteur agricole de cette province en 1970, qui se sont traduites par un revenu moyen anormalement bas pour cette année-là. En 1970, le revenu moyen des familles de la Saskatchewan correspondait approximativement aux trois quarts du revenu national moyen; en 1980, il était inférieur de moins de 5 % à la moyenne nationale. En Alberta, le revenu moyen des familles, qui était inférieur à la moyenne nationale en 1970, l'a dépassée pour s'établir à un niveau bien supérieur en 1980.

Les familles de la Colombie-Britannique et du Yukon, avec une hausse de leur revenu moyen de 34 % et de 31 % respectivement, ont continué de bénéficier d'un revenu moyen bien supérieur à la moyenne. Finalement, le revenu moyen des familles des Territoires du Nord-Ouest était inférieur de 12 % à la moyenne nationale en 1970, mais il s'en était beaucoup rapproché à la fin de la décennie grâce à une augmentation de 43 %.

Incidence variable de la récession sur le revenu des familles au cours des années 1980

Les effets de la récession du début des années 1980 sur le revenu des familles ont varié considérablement dans les diverses régions du pays. Le revenu moyen des familles a diminué dans la moitié des provinces et territoires, alors qu'il a augmenté dans l'autre moitié. Dans les provinces de l'Ouest, tant les gains des années 1970 que les pertes du début des années 1980 ont été généralement bien au-dessus de la moyenne. Les familles ontariennes ont connu la hausse moyenne la plus faible au cours des années 1970, mais une augmentation bien supérieure à la moyenne entre 1980 et 1985. Au Québec, le revenu moyen des familles s'est accru à un taux inférieur à la moyenne au cours des années 1970, mais il a diminué à un taux supérieur à la moyenne entre 1980 et 1985.

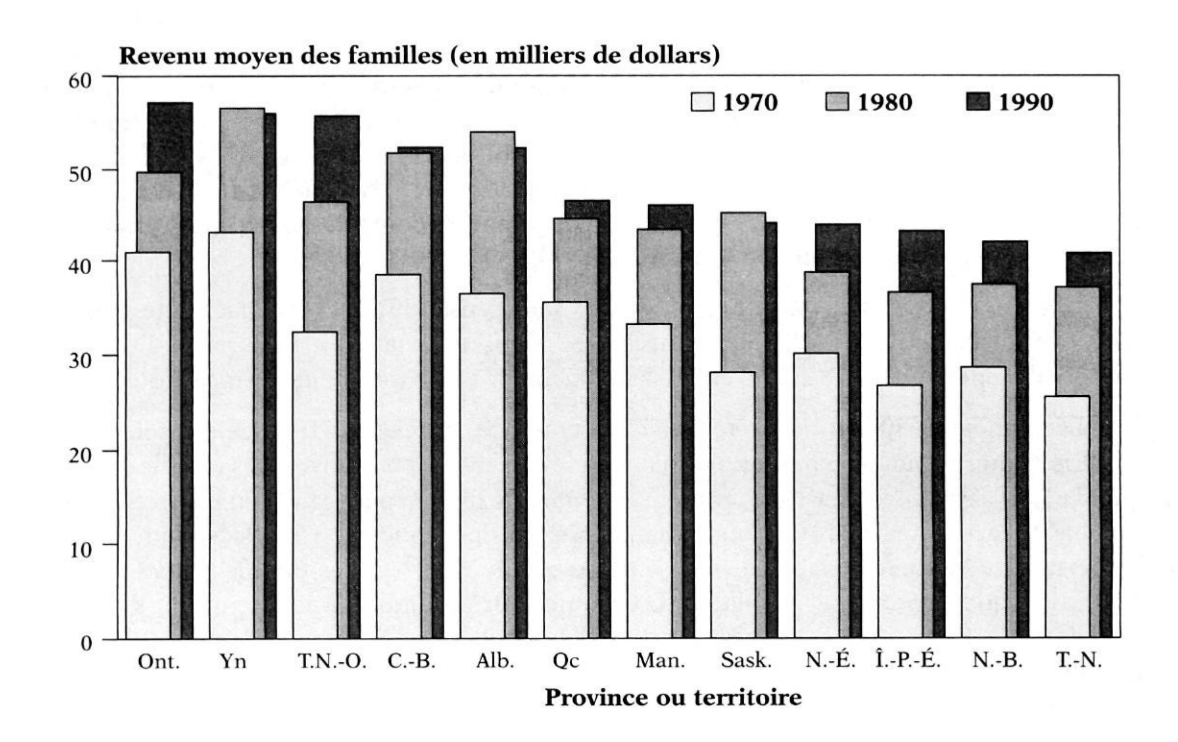
Le revenu moyen des familles a progressé dans l'ensemble des provinces et territoires au cours de la deuxième moitié des années 1980, mais à des taux très différents. Les gains enregistrés ont varié entre 2,4 % en Saskatchewan et 14,2 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les années 1980 ont donc été très différentes des années 1970 en ce qui touche les variations du revenu des familles. La hausse globale du revenu moyen des familles n'a été que de 7,9 % entre 1980 et 1990, comparativement à 28,4 % pour la décennie précédente. De plus, l'écart entre les provinces a été beaucoup plus prononcé. En fait, la Saskatchewan, l'Alberta et le Yukon ont subi une baisse du revenu moyen réel des familles entre 1980 et 1990, alors que le revenu des familles de la Colombie-Britannique n'a augmenté que d'un peu plus de 1 %. En revanche, le revenu moyen des familles de l'Ontario et des Territoires du Nord-Ouest s'est accru de 14,9 % et de 20,1 % respectivement. Les gains enregistrés dans toutes les provinces de l'Atlantique ont été supérieurs à la moyenne.

Changements quant au rang occupé par les provinces

À cause des changements décrits ci-devant, la position relative des provinces et territoires au chapitre du revenu moyen des familles a changé considérablement depuis 1970. Bien qu'il ait conservé sa première place en 1980, le Yukon est passé en deuxième position en 1990. Comme le montre le **graphique 5.1**, le Yukon a, dans les faits, subi une baisse réelle entre 1980 et 1990. Les familles ontariennes ont glissé de la deuxième à la quatrième position entre 1970 et 1980, mais elles ont ensuite pris la première place en 1990, principalement à cause des fortes hausses qu'elles ont connues entre 1985 et 1990. Les Territoires du Nord-Ouest, de la septième position qu'ils occupaient en 1970, sont passés à la cinquième place en 1980, puis à la troisième en 1990. La Saskatchewan a progressé de la dixième à la sixième position en 1980, avant de retomber à la huitième position en 1990, alors que les autres provinces à l'ouest de l'Ontario ont reculé d'une position. Pendant toute la période à l'étude, les quatre provinces de l'Atlantique sont restées aux échelons inférieurs de l'échelle des revenus.

Graphique 5.1
Revenu moyen des familles en dollars constants de 1990, Canada, provinces et territoires, 1970, 1980 et 1990



Diminution des écarts entre les régions au chapitre du revenu

Comme le montrent les statistiques du **tableau 5.1**, l'écart entre les provinces et territoires affichant, d'une part, le revenu moyen des familles le plus faible et, d'autre part, le revenu moyen des familles le plus élevé a diminué de façon constante au cours de la période à l'étude.

En 1970, le rapport entre le revenu provincial moyen le plus faible et le revenu provincial moyen le plus élevé (Terre-Neuve et Yukon) se chiffrait à 59,6 %. En 1980, le rapport entre le revenu moyen le plus faible (Île-du-Prince-Édouard) et le revenu moyen le plus élevé (Yukon) est passé à 64,9 %. En 1985 et en 1990, c'est à Terre-Neuve que le revenu moyen des familles était le plus bas, et en Ontario qu'il était le plus élevé. Le rapport entre ces revenus a grimpé à 69,3 % en 1985 et à 71,5 % en 1990. En conséquence, l'écart entre le revenu provincial moyen le plus faible et le revenu provincial moyen le plus élevé a diminué de près de 12 points au cours des deux décennies.

Conclusion

Le revenu moyen des familles s'est accru à un taux annuel moyen de 2,5 % entre 1970 et 1980. Au cours de la première moitié des années 1980, le revenu des familles a subi une baisse pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, mais il s'est redressé durant la deuxième moitié. Cependant, au cours de cette décennie, l'accroissement annuel moyen s'est chiffré à moins de 0,8 %.

Au cours des deux dernières décennies, alors que le revenu des familles époux-épouse a grimpé à cause de l'accroissement du nombre de familles où les deux conjoints gagnent un revenu, le revenu des familles monoparentales, surtout celles où le parent est de sexe féminin, est demeuré bien inférieur à la moyenne nationale. Les familles monoparentales où la mère a moins de 45 ans étaient particulièrement susceptibles d'avoir un faible revenu. Cependant, entre 1985 et 1990, on a pu observer une présence accrue des mères seules sur le marché du travail. En outre, comme le revenu des femmes a connu une augmentation généralement plus rapide, le revenu des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a connu une certaine progression au cours de la période à l'étude.

C'est chez les familles où les deux conjoints gagnent un revenu que l'inégalité des revenus était la moins prononcée, et chez les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin qu'elle l'était le plus. L'inégalité des revenus était également très marquée chez les familles les plus jeunes et les plus âgées entourant les groupes d'âge moyen (de 25 à 54 ans). Au niveau des régions, en 1990, l'inégalité des revenus était la moins prononcée chez les familles du Yukon, et la plus prononcée chez les familles des Territoires du Nord-Ouest.

Dans l'ensemble, l'inégalité des revenus a diminué quelque peu entre 1970 et 1980; cependant, à cause de la récession du début des années 1980, elle s'est accrue pour s'établir en 1990 à un niveau légèrement supérieur à celui de 1970. Bien qu'il n'y ait eu que peu de variation entre les différents groupes de familles en ce qui touche l'inégalité des revenus, des changements importants ont été observés au sein de divers groupes de familles. La plus forte

diminution de l'inégalité des revenus s'est produite chez les familles âgées, et dans une moindre mesure, chez les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin. La plus forte augmentation a été observée chez les très jeunes familles (moins de 25 ans), suivies des familles où les deux conjoints gagnent un revenu.

L'accroissement du revenu des familles a varié considérablement selon les régions. Au cours des deux décennies, les gains ont été bien supérieurs à la moyenne dans les provinces de l'Atlantique, alors qu'ils y ont été inférieurs au Québec. Les familles ontariennes ont connu une augmentation de leur revenu inférieure à la moyenne au cours de la première décennie, mais bien supérieure pendant la seconde. Dans les provinces de l'Ouest, les gains au chapitre du revenu ont généralement été bien supérieurs à la moyenne au cours des années 1970 et inférieurs à la moyenne entre 1980 et 1990.

En 1970, le Yukon, l'Ontario et la Colombie-Britannique occupaient les trois premières places sur le plan du revenu moyen des familles. En 1990, à l'issue des 20 années à l'étude, l'Ontario était passé à la première place, le Yukon à la deuxième et les Territoires du Nord-Ouest avaient remplacé la Colombie-Britannique à la troisième position. Les provinces de l'Atlantique sont demeurées au bas de l'échelle des revenus. Cependant, si l'on mesure le rapport entre le revenu provincial moyen le plus faible et le revenu provincial moyen le plus élevé, on remarque que l'écart entre les régions s'est amenuisé de près de 12 points, ayant passé de 59,7 % en 1970 à 71,5 % en 1990.

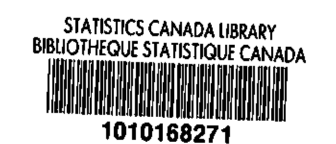
Définitions

- **Famille de recensement**
Une famille de recensement se compose soit d'un couple actuellement marié (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux), soit d'un couple vivant en union libre (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux), soit d'un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.

- **Revenu de la famille**
Le revenu total d'une famille de recensement est la somme des revenus totaux que tous les membres de cette famille ont reçus au cours de l'année civile ayant précédé le recensement ou l'enquête. Aux fins du recensement, le concept de revenu comprend les salaires et traitements, les revenus d'un travail autonome dans une entreprise agricole ou non agricole, les transferts gouvernementaux, les revenus de placements, les pensions de retraite et autres revenus en espèces. Il ne comprend pas les revenus en nature, comme les avantages non monétaires reçus par les employés, de même que les produits agricoles cultivés et consommés à la ferme par les travailleurs autonomes, l'aide sociale et autre en nature, les héritages, les gains fortuits, les gains et les pertes en capital, etc.

- **Gains/personne gagnant un revenu**
Le revenu reçu sous forme de salaires et traitements ou tiré d'un travail autonome dans une entreprise agricole ou non agricole est considéré comme un revenu d'emploi, également désigné par le terme «gains»; pour désigner le bénéficiaire d'un tel revenu, on utilise le terme «personne gagnant un revenu».

- **Dollars constants**
Une augmentation du revenu en dollars courants ne se traduit généralement pas par une hausse équivalente du pouvoir d'achat à cause des changements touchant le prix des biens et services. Pour convertir les données historiques sur le revenu en dollars constants, on a converti en dollars de 1990 les estimations de revenu établies pour les années antérieures à 1990, en y apportant une correction en fonction des variations dans l'indice des prix à la consommation.



Définitions (fin)

- **Travail**
  Dans le cadre de la présente étude, le travail des conjoints et des parents seuls est décrit en fonction du nombre de semaines travaillées au cours de l'année de référence et du fait qu'il s'agissait d'un travail à plein temps ou à temps partiel. Les personnes ayant déclaré avoir travaillé 30 heures ou plus par semaine pendant 49 à 52 semaines au cours de l'année de référence sont considérées comme des personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps. Toutes les personnes ayant travaillé moins de 30 heures (peu importe le nombre de semaines travaillées) ou ayant travaillé moins de 49 semaines sont classées parmi les personnes ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel.

- **Niveau de scolarité**
  Les conjoints au sein des familles époux-épouse ont été classés dans quatre groupes : les personnes ayant un grade universitaire (GR), les personnes n'ayant pas de grade universitaire mais ayant fait des études postsecondaires ou reçu une formation postsecondaire (>ÉS), les personnes ayant un certificat d'études secondaires (ÉS) et toutes les autres personnes (<ÉS).

- **Période de référence**
  Les statistiques relatives aux familles (nombre, taille, structure, etc.) portent sur les familles telles qu'elles étaient constituées au moment du recensement, alors que les statistiques relatives au revenu et au travail couvrent l'année civile ayant précédé le recensement. On n'a effectué aucun rappel ou rajustement pour tenir compte des personnes qui ont été des membres de la famille pendant une partie de l'année de référence, mais qui ont cessé d'en faire partie pour cause de mariage, de divorce, de décès ou toute autre raison. Certaines familles dénombrées lors du recensement n'ont pas existé pendant toute l'année de référence.

- **Données**
  Les données utilisées dans le cadre de la présente étude sont tirées des recensements du Canada réalisés en 1971, 1981, 1986 et 1991. Pour obtenir une brève description des différents aspects des données sur le revenu (collecte, traitement, qualité, etc.), le lecteur est invité à consulter le rapport portant sur le ***Revenu*** dans la série des Rapports techniques du recensement de 1991, n° 92-340 au catalogue.

Pour connaître la définition détaillée des termes ci-dessus, se reporter au ***Dictionnaire du recensement de 1991***, Statistique Canada (n° 92-301F au catalogue).

Le revenu des familles au Canada

Statistique Canada

La présente publication porte sur les changements au niveau du revenu et du pouvoir d'achat des familles entre 1970 et 1990, notamment sur les effets de la récession du début des années 80. On y analyse les conséquences des nouveaux profils d'emploi et de scolarité des conjoints sur le revenu des familles époux-épouse. On y examine le revenu des familles monoparentales du point de vue de l'activité et de l'âge. On se penche sur les changements dans les caractéristiques des familles, selon différents niveaux de revenu et selon l'inégalité du revenu entre 1970 et 1990, et enfin, sur les changements au niveau des disparités régionales.

Les publications de la série *Le Canada à l'étude*, rédigées dans un style clair et attrayant, présentent des statistiques tirées du dernier recensement; il s'agit de la source de données démographiques et socio-économiques la plus riche au Canada!

Autres titres de la série :

La dynamique de la population au Canada
Les familles au Canada
Les Canadiens en mouvement
Profil des personnes âgées au Canada
Les enfants et les jeunes : un aperçu
Évolution de la population immigrante au Canada
Les langues au Canada
Travailleurs autonomes
Les gains des Canadiens
Une génération au travail : Les femmes du baby-boom

Also available in English.

ISBN 0-13-310376-5

9 780133 103762

PRENTICE HALL CANADA INC.